



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2020

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	V
LISTE DES ANNEXES	VII
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	VIII
MOT DU GOUVERNEUR	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	9
I.1 PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE	9
I.1.1 Structure du secteur bancaire et actionnariat	9
I.1.2 Réseau bancaire	9
I.1.3 Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit.....	12
I.1.4 Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales	12
I.1.4.1 Groupes homogènes.....	12
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales	12
I.1.4.2.1 Concentration des actifs.....	12
I.1.4.2.2 Concentration des crédits	12
I.1.4.2.3 Concentration des dépôts	13
I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman	13
I.2 PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES	13
I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance.....	13
I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance	15
I.2.1.2 Concentration des crédits.....	15
I.2.1.3 Concentration des dépôts	16
I.2.2 Présentation des Etablissements fournissant les Services Financiers Numériques	17
I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)	18
I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP.....	18
I.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP	18
CHAPITRE II :ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES	22
II.1 ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	22
II.1.1 Activité des Etablissements de crédit	22
II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire	22
II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	23
II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle	23
II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.....	23
II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité.....	24
II.1.1.1.5 Placements financiers des Etablissements de crédit.....	25
II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire	25
II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	26
II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle	27
II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme.....	27
II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité	28

II.1.2 Performance des Etablissements de crédit	28
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit.....	29
II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB).....	29
II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB)	30
II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	30
II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt	31
II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit.....	31
II.1.2.2. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)	31
II.2 ACTIVITE ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NONBANCAIRES.....	32
II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance	32
II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance	32
II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle.....	32
II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité	33
II.2.1.2 Evolution des ressources.....	34
II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance	35
II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres	36
II.2.2 Performance des Institutions de Microfinance	36
II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion.....	36
II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement.....	37
II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit	38
II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	38
II.2.3 Evolution de l'activité des Etablissements fournissant les Services Financiers Numériques	39
CHAPITRE III :RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT.....	44
III.1 RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	44
III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit	44
III.1.1.1 Actifs pondérés des risques inhérents aux activités des Etablissements de crédit	44
III.1.1.1.1 Risque de crédit.....	44
III.1.1.1.2 Risque de change.....	45
III.1.1.1.3 Risque opérationnel.....	45
III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit.....	45
III.1.2.1 Fonds propres prudeniels des Etablissements de crédit.....	45
III.1.2.2 Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit	46
III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales	47
III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales	47
III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois.....	48
III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire.....	48
III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit	48
III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement	49
III.1.3.3 Créances radiées	50
III.1.3.4 Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit	50
III.2 RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	51
III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance	51

III.2.1.1 Risque de crédit.....	51
III.2.1.2 Risque opérationnel.....	51
III.2.1.3 Risque de gouvernance.....	52
III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance.....	52
III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance.....	52
III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF.....	53
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution.....	54
III.2.2.4 Respect des normes prudentielles.....	54
III.2.3 Qualité du portefeuille crédit.....	56
CHAPITRE IV :SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	60
IV.1 ORGANISATION DE LA SUPERVISION.....	60
IV.1.1 Contrôle permanent.....	61
IV.1.2 Contrôle sur place.....	61
IV.2 ACTIVITES DE SUPERVISION REALISEES.....	61
IV.2.1 Agrément, enregistrement, non-objection, approbation ou autorisation, retrait d'agrément.....	61
IV.2.2 Surveillance prudentielle.....	62
IV.2.3 Supervision des opérations de change.....	63
IV.3 RENFORCEMENT DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....	63
IV.4 PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS.....	64
IV.5 DEFIS DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS.....	64
IV.6 PROJETS ET PERSPECTIVES.....	64

Liste des tableaux

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)	3
Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF).....	4
Tableau 3: Chiffres clés des établissements offrant des Services Financiers Numériques	5
Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Établissements de crédit.....	9
Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.....	11
Tableau 6 : Groupes homogènes selon les critères	12
Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP.....	19
Tableau 8 : Evolution des principaux emplois (en MBIF).....	19
Tableau 9 : Structure des crédits par terme(en MBIF)	19
Tableau 10 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)	19
Tableau 11 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en MBIF)	30
Tableau 12 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF).....	26
Tableau 13 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)	27
Tableau 14 : Indicateurs de performance (en MBIF).....	28
Tableau 15 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)	29
Tableau 16 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque..	30
Tableau 17 : Evolution du résultat Brut d'exploitation (en MBIF)	30
Tableau 18 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF).....	30
Tableau 19 : Evolution du résultat net (en MBIF)	31
Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)	31
Tableau 21 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF).....	32
Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)	33
Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF).....	33
Tableau 24 : Evolution des ressources (en MBIF)	34
Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF).....	35
Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)	36
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (en MBIF).....	37
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF).....	38
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)	38
Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit (en MBIF).....	44
Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF).....	46
Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales.....	47
Tableau 33 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation (en MBIF)	48
Tableau 34 : Evolution du taux de radiation	50
Tableau 35: Respect des normes prudentielles	50
Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels.....	52
Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles	55
Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit.....	56

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire.....	9
Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province	10
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation.....	10
Graphique 4 : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation.....	11
Graphique 5 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.....	11
Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.	11
Graphique 7 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits	12
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %).....	12
Graphique 9 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques(en%)	13
Graphique 10 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en%)	13
Graphique 11 : Indice Herfindahl-Hirschman.....	13
Graphique 12 : Nombre de points de service à fin 2020.....	14
Graphique 13 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF	15
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF.....	15
Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en%)	16
Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF ...	16
Graphique 17 : Répartition des Agents Commerciaux par Province	17
Graphique 18: Répartition des points de service de la RNP.....	18
Graphique 19: Structure des emplois des Etablissements de crédit (en%).....	27
Graphique 20: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilées	27
Graphique 21: Evolution des créances sur la clientèle.....	27
Graphique 22 : Structure des crédits par terme (en %)	24
Graphique 23 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %).....	25
Graphique 24 : Structure des ressources des Etablissements de crédit (en %).....	26
Graphique 25 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.....	26
Graphique 26 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF	27
Graphique 27 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)	27
Graphique 28: Evolution des crédits et des depots par maturité... ..	34
Graphique 29: Evolution des Soldes intermédiaires de Gestion.....	35
Graphique 30 : Structure du Produit Net Bancaire (en %).....	30
Graphique 31 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque.....	30
Graphique 32 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)	31
Graphique 33 : Structure des emplois des IMF	32
Graphique 34 : Evolution du portefeuille crédit.....	33
Graphique 35 : Répartition sectorielle des crédits.....	42
Graphique 36 : Structure des ressources.....	35
Graphique 37 : Répartition des dépôts par catégorie.....	44
Graphique 38 : Evolution des Fonds propres.....	45

Graphique 39 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion	46
Graphique 40 : Evolution des Indicateurs de rendement des IMF.....	46
Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit	38
Graphique 42 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	38
Graphique 43 : Evolution du nombre de transactions à fin 2020.....	39
Graphique 44 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2020.....	39
Graphique 45 : Structure des actifs pondérés des risques.....	53
Graphique 46 : Evolution des actifs pondérés du risque crédit.....	54
Graphique 47 : Evolution des actifs pondérés du risque de change.....	54
Graphique 48: Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel	55
Graphique 49: Evolution des ratios de solvabilité et de levier.....	56
Graphique 50 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales.....	47
Graphique 51 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation.....	48
Graphique 52: Evolution des expositions au grand risque de crédit.....	59
Graphique 53: Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes.....	60
Graphique 54: Evolution des actifs pondérés au risque de crédit.....	62
Graphique 55: Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF.....	64
Graphique 56: Evolution de la liquidité à court terme des IMF.....	65
Graphique 57: Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposés les IMF.....	65
Graphique 58: Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit.....	68
Graphique 59: Evolution des achats et ventes des USD par les bureaux de change des banques commerciales.....	76

Liste des annexes

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (en MBIF)	68
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF).....	71
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF)	72
Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF).....	73
Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés à fin 2020.....	74
Annexe 6: Liste des institutions de microfinance agréées/enregistrées à fin 2020.....	75
Annexe 7: Liste des établissements de paiement de monnaie électronique agréés à fin 2020	79

Liste des sigles et abréviations

%	: Pourcentage
AFI	: Alliance pour l'Inclusion Financière
AFRITAC Centre	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
BSA	: Bank Supervision Application
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
FENACOBUR	: Fédération Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichet Automatique de Billets
IMF	: Institutions de microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions de Francs Burundi
MT	: Moyen Terme
N°	: Numéro
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAIFAR-B	: Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole au Burundi
PAR 30	: Portefeuille à risque affichant 31 jours et plus de retard
PNB	: Produit Net Bancaire
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de liquidité à court terme
ROA	: Rentabilité des actifs
ROE	: Rentabilité des fonds propres
RS	: Ressources stables
S.A.	: Société anonyme
SIG	: Soldes Intermédiaires de Gestion
SNL	: Service National de Législation
T	: Trimestre

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

Vision

La BRB, une Banque Centrale moderne dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

MOT DU GOUVERNEUR



Au cours de l'exercice 2020, et à l'instar du reste du monde, le Burundi a aussi fait face à la pandémie du Covid-19, avec des impacts socio-économiques sur l'économie nationale. Les secteurs bancaires et de la microfinance, ainsi que les établissements de paiement, supervisés par la Banque de la République du Burundi, en vertu de la Loi n° 1/34 du 02 décembre 2008 portant Statuts de la Banque de la République du Burundi et de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, n'ont pas été épargnés.

Avec un contexte économique rendu difficile par le Covid-19, il était nécessaire de maintenir un suivi minutieux des établissements supervisés par la Banque de la République du Burundi, surtout par la mise en place d'un cadre réglementaire et de supervision adaptés. La Banque Centrale a ainsi privilégié les cadres d'échanges avec les établissements de crédit et les institutions de microfinance, pour confirmer le respect, en tout temps, des normes prudentielles, tout en rassurant sur la flexibilité de la Banque Centrale pour certaines d'entre elles, comme la restructuration des prêts visant à accompagner les opérateurs économiques en difficultés. Des recommandations visant à privilégier le recours aux services financiers numériques ont également fait objet d'échanges.

Malgré les multiples défis auxquels ont fait face les établissements supervisés, la Banque Centrale se réjouit que durant l'exercice 2020, le secteur financier burundais est resté résilient. Les établissements de crédit et les institutions de microfinance ont, de manière générale, continué à renforcer leurs assises financières par la hausse de leurs fonds propres, soutenue par une amélioration de leur rentabilité.

De surcroît, de nouveaux établissements ont été agréés par la Banque Centrale, dont deux banques commerciales, une institution de microfinance et un établissement de paiement de monnaie électronique. De même, sept nouveaux Groupements financiers communautaires ont également été enregistrés. Il a été relevé que cette nouvelle catégorie d'institution de microfinance, instaurée par la Banque Centrale par le nouveau cadre réglementaire d'août 2018, est beaucoup prisée par les petites associations communautaires, tant du milieu urbain que milieu rural, ce qui ne peut que favoriser la promotion de l'inclusion financière à travers tout le pays. Toutefois, une supervision accrue s'impose pour s'assurer du respect des dispositions réglementaires par ces groupements, et favoriser leur évolution vers les autres catégories supérieures d'institutions de microfinance.

L'exercice sous revue a été crucial pour les institutions supervisées, car devant continuer à se conformer à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et ses textes d'application, malgré un contexte économique sous les effets néfastes de la pandémie du Covid-19.

Dans le domaine de la protection des consommateurs des produits et services financiers, les actions menées ont consisté à assurer le traitement des plaintes des clients des Institutions assujetties, en veillant au strict respect des dispositions du Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers, édicté en date du 03 janvier 2019, en application des dispositions de la Loi n° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires. En somme, 51 plaintes des consommateurs des produits et services financiers, dont 3 des clients du secteur bancaire et 48 des clients du secteur de la microfinance, ont été reçues et traitées au courant de l'exercice 2020, tout en privilégiant les échanges avec les clients et les institutions concernées. Une sensibilisation sur les droits et obligations des clients, tant pour ces derniers que pour les établissements assujettis, est nécessaire pour améliorer les conditions d'offres des services financiers. En effet, il est primordial d'assurer un traitement approprié des consommateurs des produits et services financiers, qui doivent également honorer leurs engagements vis-à-vis des établissements.

Dans le cadre de la régulation et de la supervision micro-prudentielle, des réunions d'échanges ont été organisées, et des recommandations ont été formulées, en vue de renforcer les systèmes de gouvernance et de gestion des risques auxquels sont confrontées les institutions assujetties, et ainsi assurer la stabilité du secteur et la protection des dépôts du public.

En vue d'accomplir pleinement ses missions statutaires, et en application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la Banque de la République du Burundi va poursuivre son chantier de mise en place des outils et dispositifs modernes de supervision, conformément aux standards internationaux, entre autres, les principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale. En effet, avec la modernisation des services de paiement, notamment l'expansion des services financiers numériques au Burundi, l'augmentation des risques y associés est à anticiper, notamment, la cybercriminalité, et le cadre de supervision doit s'ajuster constamment, tout en encourageant les innovations initiées par le secteur privé visant à promouvoir l'inclusion financière.

A travers cette quatrième édition du Rapport annuel de supervision, portant sur l'exercice 2020, une vue d'ensemble sur l'activité et la performance des institutions supervisées, tout en mettant en exergue les principaux défis qui minent le secteur bancaire et de la Microfinance ainsi que les projets et perspectives envisagés dans l'avenir, est donnée.

Jean CIZA

A blue ink signature of Jean CIZA, written in a cursive style, positioned above the title 'Gouverneur'.

Gouverneur

Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire burundais est composé de 14 Etablissements de crédit dont 12 banques commerciales et 2 Etablissements financiers. Le réseau bancaire est étendu sur le territoire national avec 189 Agences et Guichets. A cela s'ajoutent 2 879 Agents commerciaux pour les banques commerciales offrant les services financiers numériques. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Nombre d'Etablissements de crédit (en unités)	12	12	14	-	16,7
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	174	178	189	2,3	6,2
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	1491	1956	2879	31,2	47,2
Bilan	2 580 667,40	3 261 225,40	3 894 251,20	26,4	19,4
Comptes de trésorerie	1 162 546,10	1 516 270,70	1 892 873,69	30,4	24,8
Crédits	939 208,80	1 071 414,20	1 310 911,80	14,1	22,4
Créances non performantes	88 168,00	61 112,80	69 380,15	-30,7	13,5
Provisions pour créances non performantes	71 950,30	49 419,50	44 996,33	-31,3	-9,0
Dépôts de la clientèle	1 510 329,60	1 850 251,00	2 351 382,89	22,5	27,1
Produit Net Bancaire	211 472,00	256 477,40	293 546,00	21,3	14,5
Résultat net	61 247,50	118 686,40	141 069,1	93,8	18,9
Fonds propres	298 561,00	364 576,90	460 427,1	22,1	26,3
Total des actifs pondérés aux risques	1 347 772,40	1 658 612,60	2 059 065,55	23,1	24,1
Rendement des actifs (ROA) en %	2,4	3,6	3,6	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	20,6	32,6	30,6	-	-
Taux de provisionnement en %	83,9	80,7	64,9	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	9,4	5,7	5,3	-	-

Source: BRB, reporting des établissements de crédit.

A fin 2020, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 19,4% par rapport à l'année 2019. Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 27,1%. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 22,4% la même année.

Quant à l'évolution de la rentabilité et des autres indicateurs, le secteur bancaire a réalisé une très bonne performance en 2020. En effet, le résultat net a augmenté de 18,9% tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) a légèrement chuté de 2 points. La rentabilité des actifs (ROA) est restée la même qu'en 2019, soit 3,6%.

Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

En 2020, l'activité de microfinance était exercée par 60 Institutions de microfinance dont 20 coopératives, 20 sociétés anonymes et 20 Groupements Financiers Communautaires. Le secteur de la microfinance, hormis les Groupements Financiers Communautaires, opérait sur un réseau de 348 points de services (Sièges, Agences et Guichets) contre 329 en 2019, soit une augmentation de 5,8 %.

A ces points de services des 40 IMF, s'ajoutent 30 Agents commerciaux pour deux institutions de microfinance qui disposent de leurs plateformes pour les services financiers numériques.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Nombre des institutions de microfinance (en unités) :					
Nombre de coopératives	17	19	20	11,8	5,3
Nombre des sociétés anonymes	20	21	20	5,0	-4,8
Nombre des Groupements Financiers Communautaires	0	15	20	-	33,3
Nombre d'Agence et Guichets (en unités)	288	329	348	14,2	5,8
Nombre d'agents commerciaux	0	29	30	-	3,4
Total Bilan net	349 518,5	456 482,9	600 599,4	30,6	31,6
Encours des crédits brut	225 468,8	283 950,6	374 151,6	25,9	31,8
Encours Crédits nets	220 451,4	275 779,8	365 738,4	25,1	32,6
Immobilisations nettes	22 808,4	29 423,6	37 573,8	29,0	27,7
Dépôts du public	190 907,5	264 853,2	363 843,7	38,7	37,4
Fonds Propres	115 437,9	133 862,9	151 092,8	16,0	12,9
Résultat Net	10 063,4	10 845,3	11 563,4	7,8	6,6
Rentabilité des actifs (ROA) en %	2,9	2,4	1,9	-	-
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	8,7	8,1	7,7	-	-
PAR30 en %	6,1	5,6	4,9	-	-

Source: BRB, reporting des IMF.

A fin décembre 2020, les emplois du secteur de la microfinance ont atteint 600 599,4 MBIF, marquant ainsi une hausse de 31,6% par rapport à l'année 2019 où ils s'élevaient à 456 482,9 MBIF. Au niveau des ressources, les dépôts du public se sont accrus de 37,4%, passant de 264 853,2 MBIF à 363 843,7 MBIF.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie s'est accru de 31,8%, passant de 283 950,6 MBIF à 374 151,6 MBIF et le taux de détérioration du portefeuille crédits a diminué de 0,7 points pour s'établir à 4,9%.

Le résultat net s'est établi à 11 563,4 MBIF, contre 10 845,3 MBIF à fin 2019 (soit une légère augmentation de 6,6%). La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) ont respectivement diminué de 0,5 points et 0,4 points pour se fixer à 1,9% et 7,7%.

Cependant, les institutions de microfinance ont continué à renforcer leur assise financière par la hausse de 12,9% de leurs fonds propres, passant de 133 862,9 MBIF à fin 2019 à 151 092,8 MBIF à fin 2020.

Encadré 3 : Bref aperçu des Services Financiers Numériques

En 2020, les Services Financiers Numériques (SFN) ont été fournis par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois compagnies de téléphonie mobile, cinq (5) Banques commerciales et deux (2) Institutions de microfinance offrant les services bancaires mobiles.

Tableau 3: Chiffres clés des établissements offrant des Services Financiers Numériques

Indicateurs clés	Année			Variation	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Nombre de transactions	25 557 015	63 844 175	75 578 209	149,8	18,4
Valeur des transactions (en MBIF)	740 468,0	2 177 249,7	3 435 200,2	194,0	57,8
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	29 468	68 224	101 097	131,5	48,2

Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement

Au cours de l'année 2020, le volume de transactions effectuées par les établissements habilités à offrir des Services Financiers Numériques (SFN) a augmenté de 18,4% par rapport à l'année précédente où il était de 63 844 175 transactions, pour s'établir à 75 578 209 transactions.

La valeur des transactions a augmenté de 57,8%, passant de 2 177 249,7 MBIF à fin 2019 à 3 435 200,2 MBIF à fin 2020.

S'agissant des agents commerciaux, ils sont passés de 68 224 à fin 2019 à 101 097 à fin 2020, soit une augmentation de 48,2%.

Encadré 4: Suspension des activités des établissements de paiement de transmission de fonds et des bureaux de change

Les services de paiement via la plateforme internet étaient fournis par huit (8) Etablissements de paiement de transmission de fonds, qui permettaient la réception et l'envoi des fonds à l'étranger.

Suite au non-respect généralisé, par les établissements de paiements de transmission de fonds, du contenu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement, et étant donné que leurs activités enfreignaient le cadre réglementaire qui étaient de nature à mettre en danger la stabilité du système financier, la BRB a suspendu les activités de ces établissements de transmission de fonds le 19 mars 2020.

Quant aux Bureaux de change, cinquante-neuf (59) étaient agréés par la BRB jusqu'au 06 février 2020. Après avoir constaté des irrégularités énormes dans la mise en application de la Réglementation de change du 17 septembre 2019 par ces bureaux de change et dans les données fournies par ces derniers à travers le logiciel BUREX qui a été développé par la Banque Centrale aux fins de la supervision de leurs opérations, la BRB a décidé de leur retirer l'agrément en date du 07 février 2020. Par la suite, elle a confié cette activité de change aux banques commerciales, qui avaient l'obligation de créer, en leur sein, des bureaux de change exploitant le logiciel BUREX pour le change manuel.

Chapitre I :

**PRESENTATION DES SECTEURS
BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE
ET DES ETABLISSEMENTS NON
BANCAIRES**

CHAPITRE I: RESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.

I.1 Présentation du secteur bancaire

I.1.1 Structure du secteur bancaire et actionnariat

A fin 2020, le secteur bancaire burundais est composé de quatorze (14) Etablissements de crédit dont douze (12¹) Banques commerciales et deux (2) Etablissements financiers.

Selon l'origine des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'Etablissements de crédit à capitaux locaux et ceux à capitaux étrangers. Parmi les Etablissements de crédit à capitaux locaux, il y a des Etablissements de crédit à capitaux mixtes, privés et publics. Le tableau 4 ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit

Etablissements de crédit	Année		
	2018	2019	2020
Banques (1)	10	10	12
Banques à capital privé local	2	2	3
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Banque à capital public	0	0	1
Etablissements financiers (2)	2	2	2
Etablissements financiers à capital mixte	2	2	2
Total (1) + (2)	12	12	14

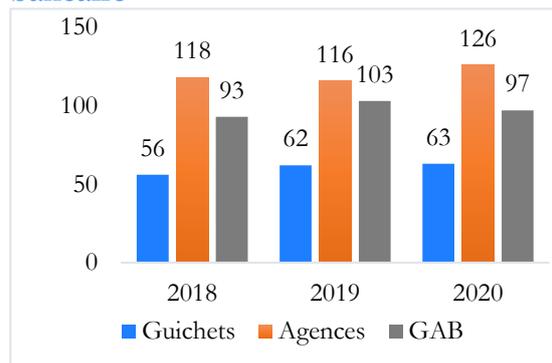
Source: BRB.

¹ Une banque commerciale a obtenu l'acte d'agrément le 24 novembre 2020 mais n'avait pas encore ouvert les portes au public à fin décembre 2020.

I.1.2 Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a augmenté de 11 unités, passant de 178 à fin 2019 à 189 à fin 2020, comme illustré par le graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire

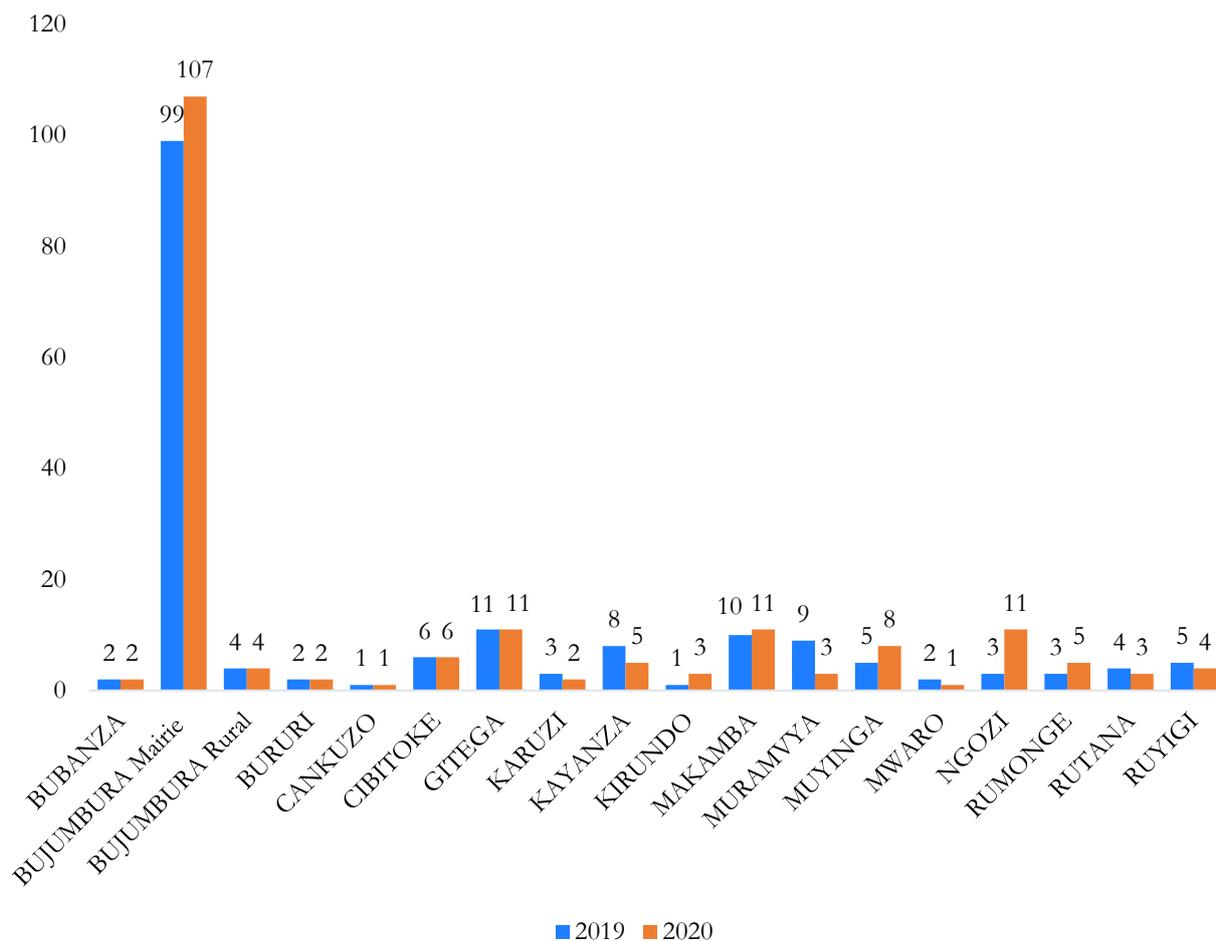


Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

Notons que contrairement aux Guichets et Agences des Etablissements qui ont augmenté, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays a baissé de 5,8%, se fixant à 97 à fin 2020 contre 103 à fin 2019.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés dans la Mairie de Bujumbura avec plus de la moitié à fin 2019 et à fin 2020, tel que le montre le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province

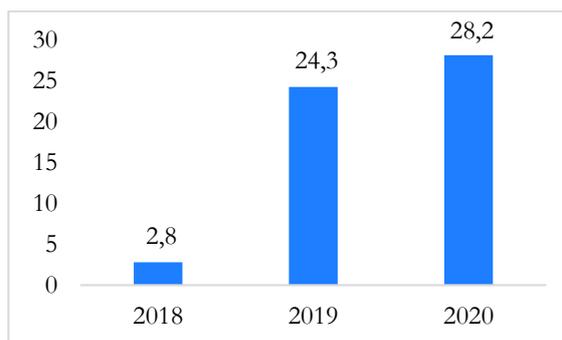


Source: BRB, reporting des établissements de crédit.

Les points de service bancaires sont présents dans toutes les provinces du pays malgré leur inégale répartition. Pour compléter cette information, le niveau de bancarisation² du pays exprimé à travers le graphique 3 ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie et renseigne sur le niveau de développement de l'offre des services financiers.

Le niveau de bancarisation, évalué par la détention d'un compte dans un Etablissement de crédit ou dans une Institution de microfinance, est passé de 24,3% à fin 2019 pour se fixer à 28,2% à fin 2020.

Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation

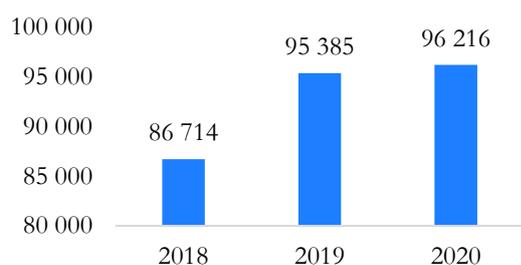


Source: BRB

Le nombre de cartes bancaires émises par les banques jusqu'à fin 2020, a atteint 96 216 contre 95 385 en 2019, soit une augmentation de 0,8%, comme l'illustre le graphique 4 ci-dessous.

² En 2018, le taux de bancarisation concerne uniquement la population ayant ouvert des comptes dans les établissements de crédit. Les données sur la population sont tirées du Rapport des projections démographiques de l'ISTEEBU (2010-2050).

Graphique 4 : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation

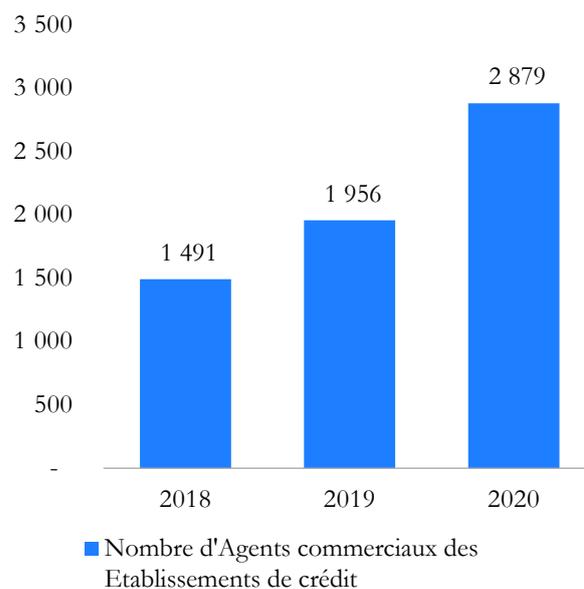


Source: BRB, reporting des banques commerciales

Les Etablissements de crédit continuent à améliorer l'accès aux services bancaires par l'utilisation des services de paiement innovants.

Ainsi, en plus des Agences, Guichets et GAB, il a été relevé, à fin 2020, 2 879 Agents commerciaux fournissant des SFN pour le compte des banques commerciales contre 1 956 à fin 2019, soit une augmentation de 47,2%, comme le montre le graphique 5 ci-dessous.

Graphique 5: Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.



Source : BRB, reporting des banques commerciales

Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.

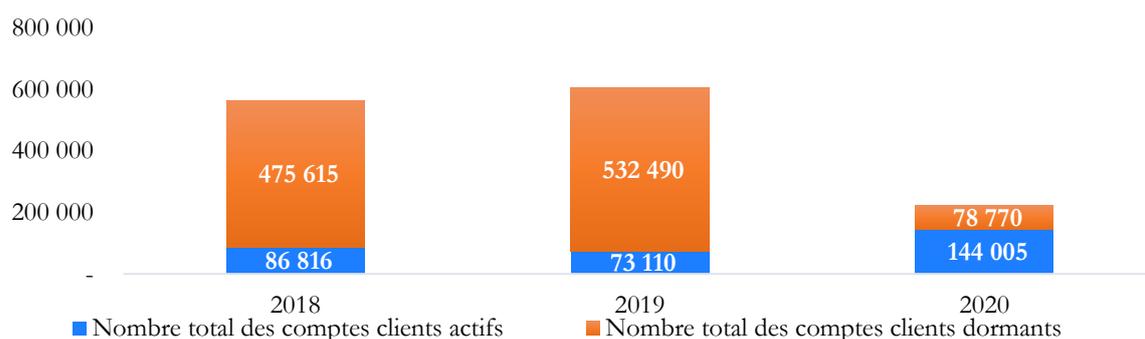
Rubrique	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Nombre total de comptes clients actifs	86 816	73 110	144 005	-15,8%	97,0%
Nombre total de comptes clients dormants	475 615	532 490	78 770	12,0%	-85,2%
Total des comptes clients	562 431	605 600	222 775	7,7%	-63,2%

Source: BRB, reporting des banques commerciales

A fin 2020, les comptes clients sont passés de 605 600 à 222 775, soit une diminution de 63,2%, tout en notant une diminution de

85,2% de l'effectif des comptes dormants, comme le montre le graphique 6 ci-dessous.

Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.

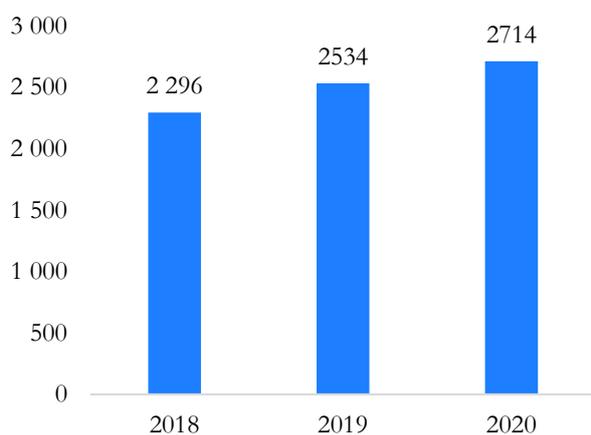


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.3 Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit

A fin 2020, l'effectif du personnel des Etablissements de crédit s'est établi à 2 714 employés contre 2 534 à fin 2019, soit une augmentation de 7,1%. Le graphique 7 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 7 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

I.1.4 Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.1 Groupes homogènes

A fin 2020, les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif du secteur bancaire. Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6: Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
$\geq 10\%$	4	Grandes banques
$5\% \leq X < 10\%$	2	Banques moyennes
$< 5\%$	5	Petites banques

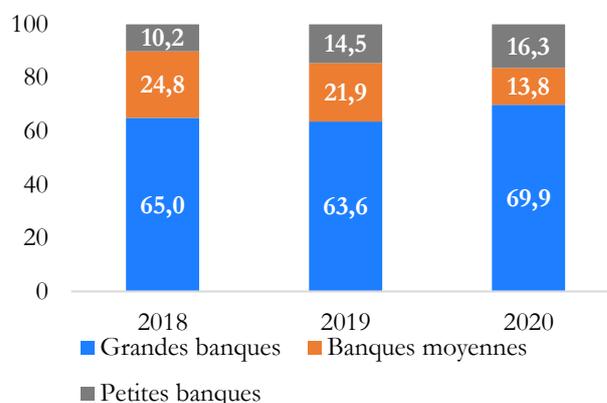
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.2.1 Concentration des actifs

Les 4 grandes banques accaparent à elles seules 69,9% des actifs à fin 2020. Cette concentration était de 63,6 % à fin 2019, soit une augmentation de 6,3 points.

La concentration des banques moyennes a connu une diminution de 8,1 points tandis que celle des petites banques a augmenté de 1,8 points, pour se fixer respectivement à 13,8% et 16,3% sur la même période.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)

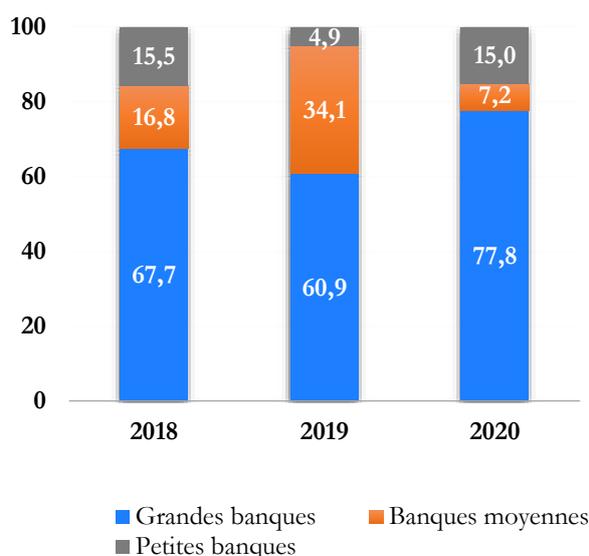


Source : BRB, reporting des banques commerciales.

I.1.4.2.2 Concentration des crédits

La quote-part des grandes banques et celle des petites banques ont connu une augmentation, respectivement, de 16,9 et 10,1 points par rapport à l'année 2019, pour se fixer à 77,8% et à 15,0% à fin 2020, tandis que les banques moyennes ont vu leur part de marché chuter de 26,9 points pour se fixer à 7,2% à fin 2020.

Graphique 9 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques(en%)

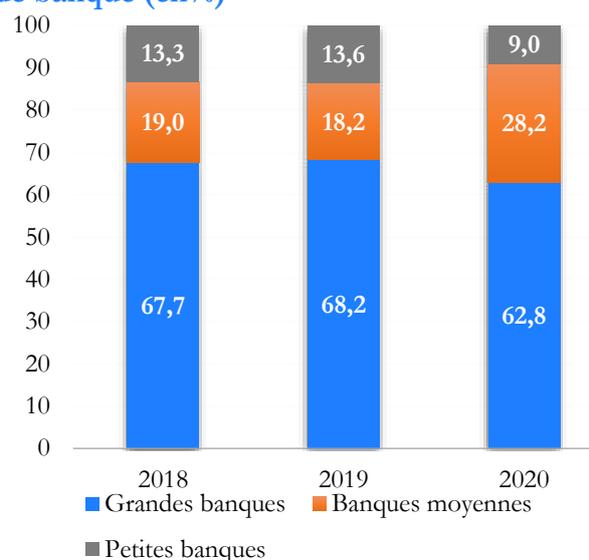


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.4.2.3 Concentration des dépôts

La part des grandes banques et celle des petites banques a régressé respectivement de 5,4 et 4,6 points par rapport à l'année 2019, pour se fixer à 62,8% et 9 %, tandis que celle des banques moyennes a augmenté de 10 points par rapport à l'année 2019 pour se fixer à 28,2% à fin 2020.

Graphique 10: Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en%)



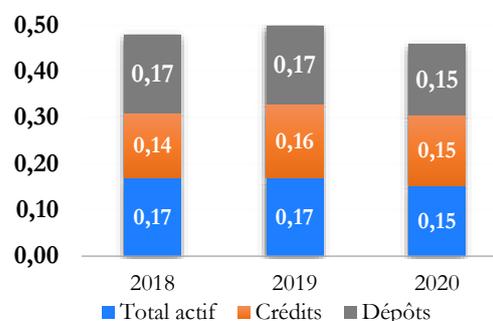
Source : BRB, reporting des banques commerciales

³ L'indice moyen est situé entre 0,15 et 0,18

I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est un indice mesurant la concentration du marché. Il est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

Graphique 11 : Indice Herfindahl-Hirschman



Source : BRB, reporting des banques commerciales.

Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts est de 0,15. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à un niveau de concentration moyen³. Autrement dit, il y a des écarts réduits entre les quotes-parts des groupes homogènes.

1.2 Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non bancaires

I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance

Conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, édicté en vertu de la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la catégorisation des institutions exerçant les activités de microfinance se présente comme suit :

- **Première catégorie :** les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les

opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;

- **Deuxième catégorie** : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;
- **Troisième catégorie** : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;
- **Quatrième catégorie** : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

Pour cette 4^{ème} catégorie, l'exercice de ses activités est subordonné à un simple

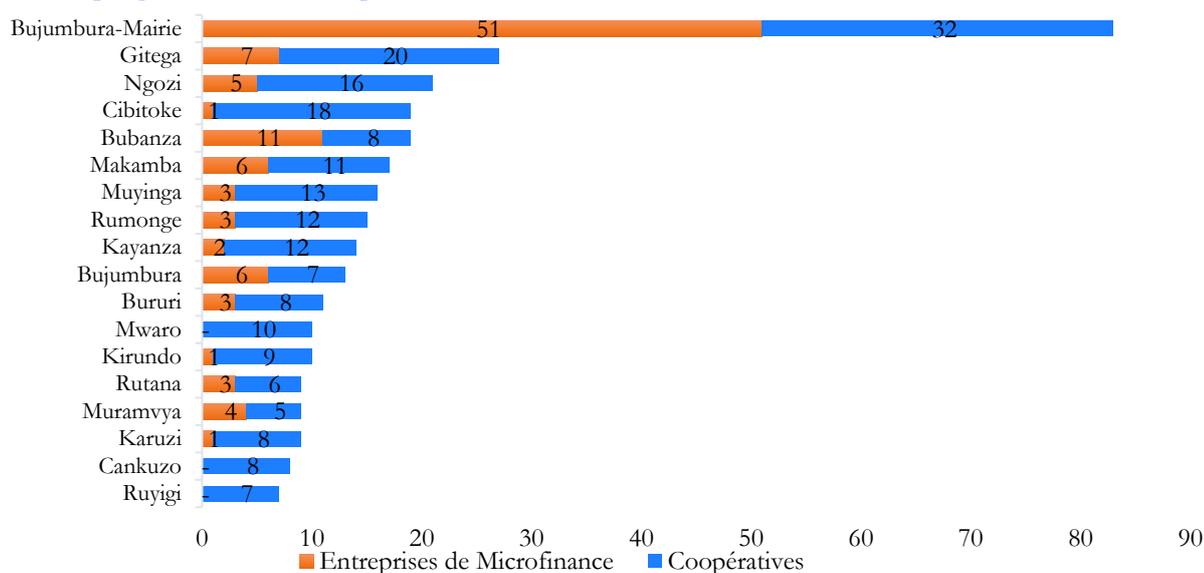
enregistrement auprès de la Banque Centrale.

A fin 2020, le nombre d'Institutions de microfinance agréées par la Banque de la République du Burundi s'est établi à 40 Institutions de microfinance (IMF) dont 20 Coopératives d'épargne et de crédit et 20 Entreprises de microfinance, auxquelles s'ajoutent 20 Groupements Financiers Communautaires.

Le nombre de points de service des entreprises de microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit (Sièges, Agences et Guichets), autorisés par la Banque Centrale est de 348 contre 329 à fin 2019. A ces points de service s'ajoutent 30 Agents commerciaux pour deux institutions de microfinance qui offrent des services financiers numériques.

Toutefois, ces points de service sont inégalement répartis sur le territoire national. La plupart de ces derniers restent concentrés dans la Mairie de Bujumbura qui enregistre 83 Agences et Guichets dont 51 pour les Entreprises de microfinance et 32 pour les Coopératives d'épargne et de crédit. De plus, d'autres provinces concentrent des points de service des Coopératives d'épargne et de crédit, comme l'illustre le graphique 12 ci-dessous :

Graphique 12 : Nombre de points de service à fin 2020

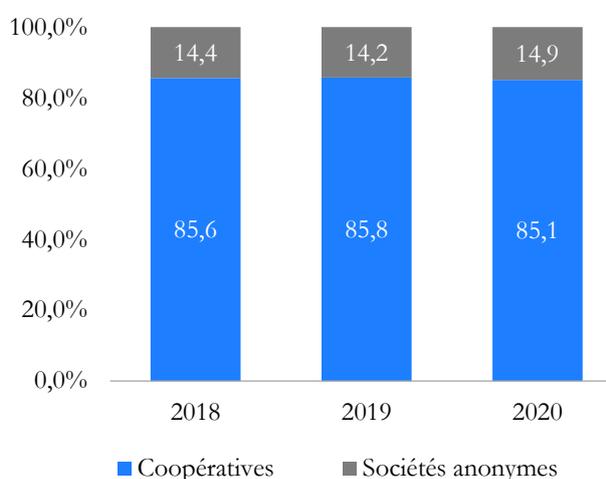


Source : BRB, reporting des IMF

I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance

Comme pour les exercices précédents, les Coopératives d'épargne et de crédit, regroupées dans la 3^{ème} catégorie des IMF, prédominent le secteur de la microfinance en termes d'actifs en 2020, avec 85,1 % des actifs contre 85,8% en 2019. La 1^{ère} catégorie des IMF, comprenant exclusivement les Entreprises de microfinance ayant le statut juridique de société anonyme, représente, pour sa part, 14,9% des actifs de l'ensemble du secteur de la microfinance.

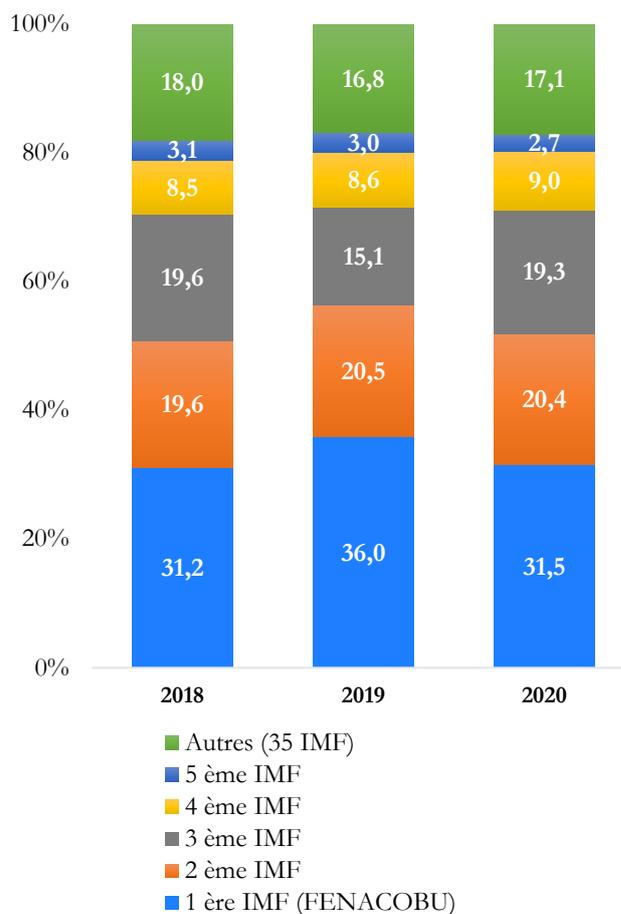
Graphique 13 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF



Source: BRB, reporting des IMF

Le graphique 14 ci-dessous fait ressortir que les actifs du secteur de la microfinance restent toujours concentrés au niveau de cinq (5) principales IMF, classées selon leurs volumes d'activité. En effet, la part détenue par ces cinq principales IMF dans le total actif du secteur s'est établie à 82,9% en 2020 contre 83,1% l'année précédente, soit une baisse de 0.2 points.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF



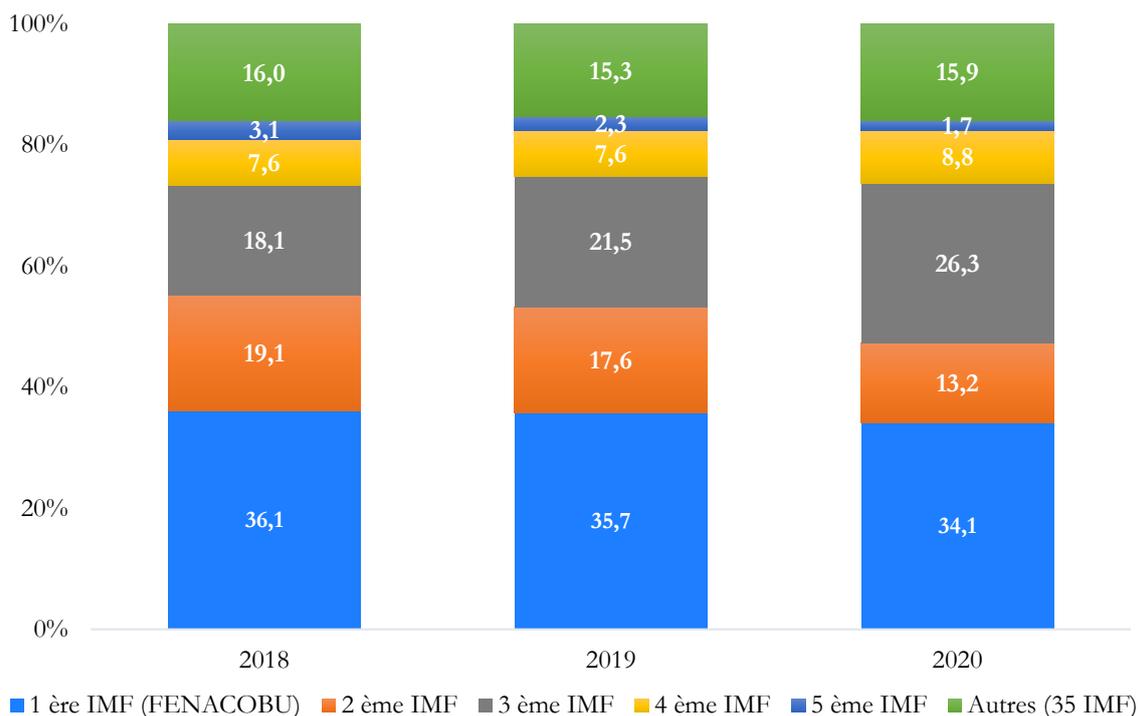
Source: BRB, reporting des IMF

En prenant en compte la part des IMF prises individuellement, il est remarqué que la FENACOBU, qui est une structure faitière, avec 106 COOPEC de base affiliées, domine toujours le secteur de la microfinance burundais et détient 31,5% des actifs, soit une baisse de 4,5 points du niveau de concentration, comparativement à l'exercice 2019.

I.2.1.2 Concentration des crédits

Les 5 principales IMF ont enregistré 84,3% du total des crédits distribués en 2020, contre 84,7% en 2019, soit un recul de 0,4 points.

Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en%)



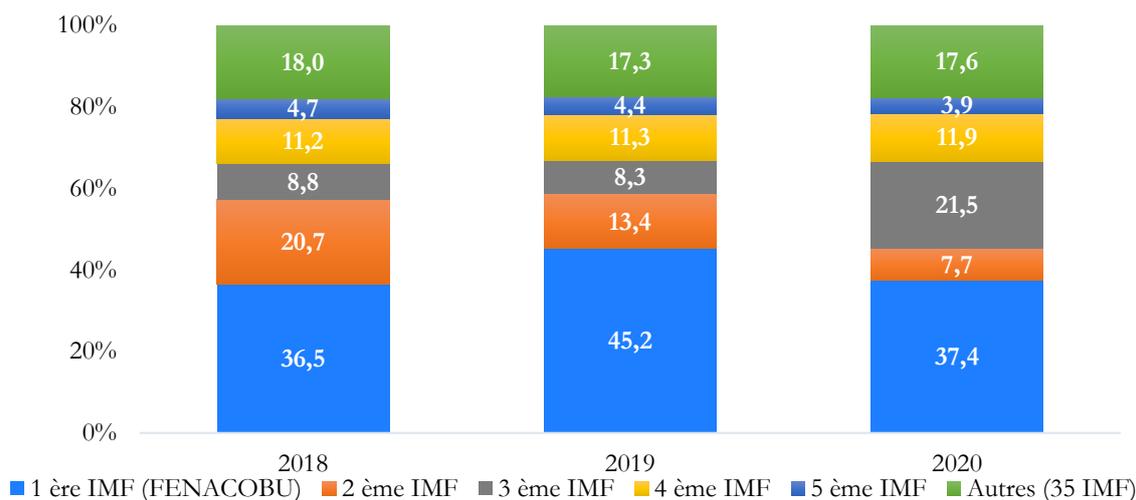
Source: BRB, reporting transmis par les IMF

I.2.1.3 Concentration des dépôts

Les cinq (5) principales IMF ont enregistré la même tendance que celle pour les crédits

distribués, en collectant 82,4% des dépôts de l'ensemble du secteur de la microfinance à fin 2020 contre 82,6% l'année précédente.

Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF



Source: BRB, reporting transmis par les IMF

A travers le graphique 16 ci-dessus, il s'observe que la 1^{ère} IMF a collecté 37,4% des dépôts du secteur à fin 2020. Les quatre (4)

autres principales IMF détenant 45% des dépôts collectés. Les 35 IMF restantes n'en ont collecté que 17,6%.

I.2.2 Présentation des Etablissements fournissant les Services Financiers Numériques

Depuis 2017, la BRB a poursuivi son objectif d'accroître l'accès aux services financiers pour toute la population, surtout celle marginalisée par le secteur financier classique, en accompagnant les innovations relatives aux services financiers numériques.

Pour l'exercice 2020, les services financiers numériques étaient offerts par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de télécommunications, cinq (5) banques autorisées à offrir les services bancaires mobiles et deux (2) institutions de microfinance ayant leur propre plateforme, agréées ou approuvées, en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement.

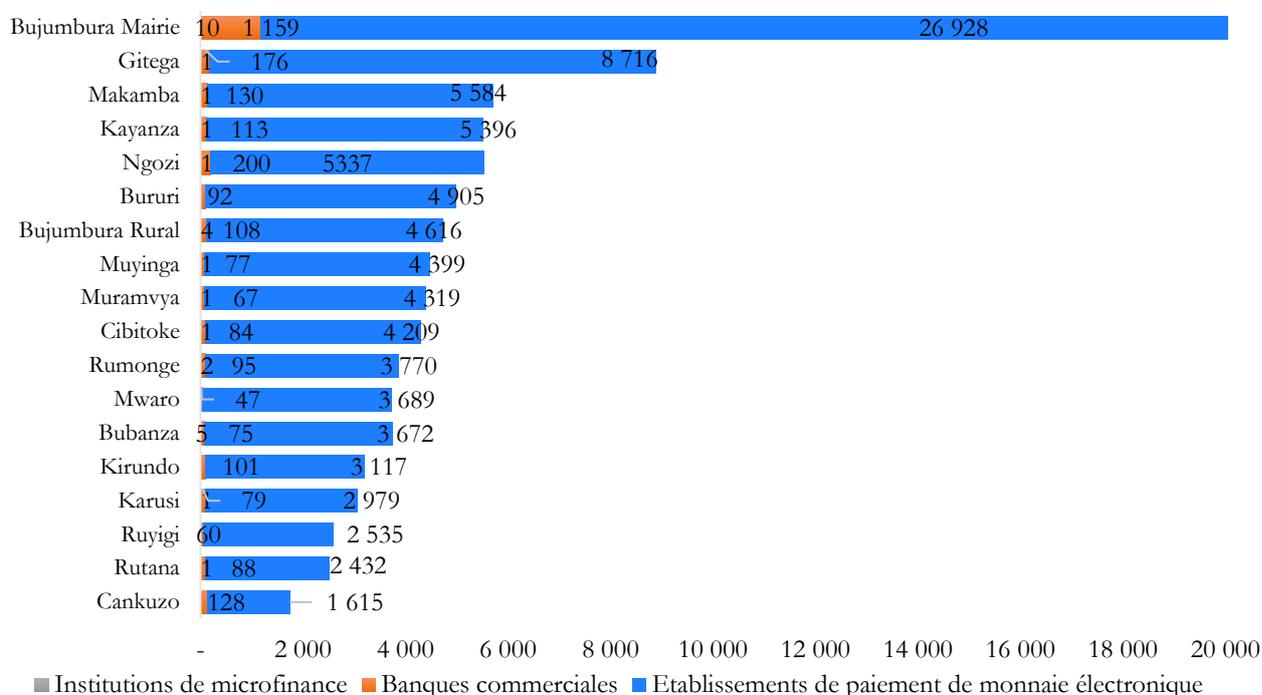
L'offre des services financiers numériques s'est effectuée à travers un réseau de 101 127 Agents

commerciaux éparpillés sur tout le territoire national, dont 98 218 Agents pour les établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de téléphonie mobile, 2 879 Agents pour les Banques commerciales et 30 Agents pour les Institutions de microfinance.

En termes de concentration des Agents commerciaux, la Mairie de Bujumbura occupe une place prépondérante avec 28 097 Agents, soit 27,8% du total répartis sur le territoire national.

La répartition des Agents commerciaux, par province, fait ressortir que ceux des établissements de paiement de monnaie électronique issus des compagnies de téléphonie mobile sont les plus nombreux et établis sur tout le territoire national du moment que ceux des banques commerciales et des institutions de microfinance restent concentrés à Bujumbura. Le graphique 17 ci-dessous illustre cette situation :

Graphique 17 : Répartition des Agents Commerciaux par Province



Source: BRB, reporting des Etablissements de paiement

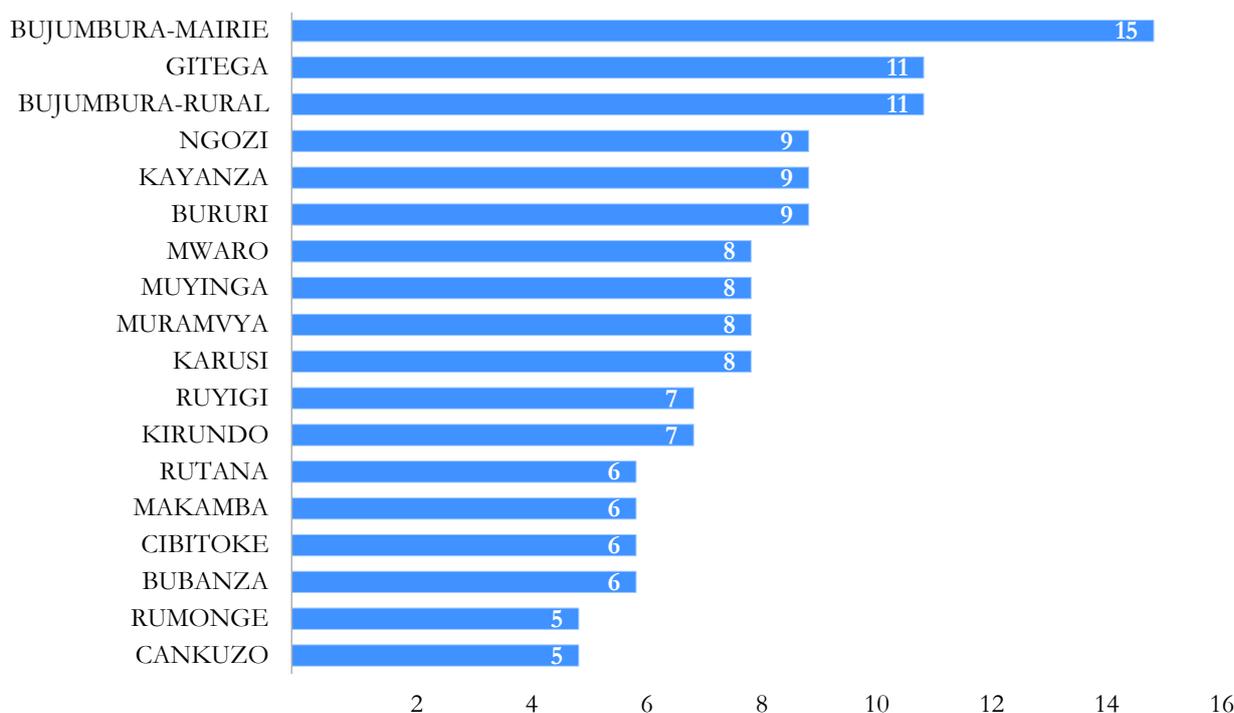
I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)

I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP

A fin 2020, la RNP a exercé ses activités

d'intermédiation financière en couvrant, comme pour les exercices antérieurs, toutes les provinces du pays avec un réseau de 144 points de service répartis sur le territoire national, comme l'illustre le graphique 18 ci-dessous.

Graphique 18: Répartition des points de service de la RNP



Source: BRB, reporting de la RNP

I.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP

L'activité financière exercée par la RNP comprend, d'une part, les activités financières classiques se rapportant à l'octroi de crédits et à la collecte des dépôts de ses clients et, d'autre

part, les activités en rapport avec les services de transfert d'argent, notamment, via RIA et RUNGIKA.

Le tableau 7 ci-dessous renseigne les principaux indicateurs d'activité financière de la RNP.

Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP

Rubrique	Années			Variation	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Nombre total de clients	163 990	134 959	369 950	-17,7	174,1
Encours crédits bruts en MBIF	5 383,0	6 363,1	7 210	18,2	13,3
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés en MBIF	23 793,0	20 315,0	22 597,0	-14,6	11,2
Dépôts des clients en MBIF	21 312,0	18 680,5	25 580	-12,3	36,9
Immobilisations nettes en MBIF	7 871,7	3 389,6	-	-56,9	-
Nombre de transactions des services de paiement (RUNGIKA)	12 998	1 788	431	-86,2	-75,9
Nombre de transactions des services de paiement (RIA)	6 564	4 739	7 168	-27,8	51,3
Valeur des transactions des services de paiement (RUNGIKA) en MBIF	868,0	174,8	84,5	-79,9	-51,6
Valeur des transactions des services de paiement (RIA) en MBIF	1 551,4	829,6	3 692	-46,5	345,0

Source : BRB, reporting de la RNP

A fin 2020, l'encours des crédits bruts octroyés par la RNP s'est accru de 13,3% pour s'établir à 7 210 MBIF et le total des dépôts de la clientèle a enregistré une hausse de 36,9% pour atteindre un montant de 25 580 MBIF.

Au cours de la même période, les transactions effectuées par ses services de paiement innovants, à travers les plateformes « RUNGIKA⁴ » et « RIA⁵ », s'évaluent respectivement à 84,5 MBIF et à 3 692 MBIF.

⁴ Il s'agit d'un service offert au niveau local

⁵ Il s'agit d'un service offert à l'international

Chapitre II :

ACTIVITE ET PERFORMANCE DES
ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES
ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES
SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES

CHAPITRE II. ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES

II.1 Activité et performance des Etablissements de crédit

II.1.1 Activité des Etablissements de crédit

A fin 2020, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, s'est accru de 19,4%. Il est ainsi passé de 3 261 225,4 MBIF à fin 2019 à 3 894 251,2 MBIF à fin 2020.

II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois est essentiellement reflétée au niveau des créances sur la clientèle et des titres du Trésor, qui ont augmenté respectivement de 22,4% et 27,9%. Bien que les montants bruts soient moins importants que ceux des deux rubriques précitées, les avoirs en caisse, les avoirs auprès de la BRB et les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont augmenté respectivement de 41,2% ; 2,9% et 6,1%.

Tableau 8 : Evolution des principaux emplois (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Caisse	59 188,5	61 949,9	87 473,4	4,7	41,2
B.R.B.	165 395,0	216 492,4	222 808,9	30,9	2,9
Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	73 981,7	83 580,5	88 671,7	13,0	6,1
Créances sur la clientèle	939 208,8	1 071 414,8	1 310 911,8	14,1	22,4
Titres du Trésor	937 823,1	1 237 828,4	1 631 786,6	32,0	31,8
Emplois Immobilisés	140 690,8	160 892,0	187 868,0	14,4	16,8
Autres	264 379,5	429 067,5	364 730,9	62,3	-15,0
Total emplois	2 580 667,4	3 261 225,4	3 894 251,2	26,4	19,4

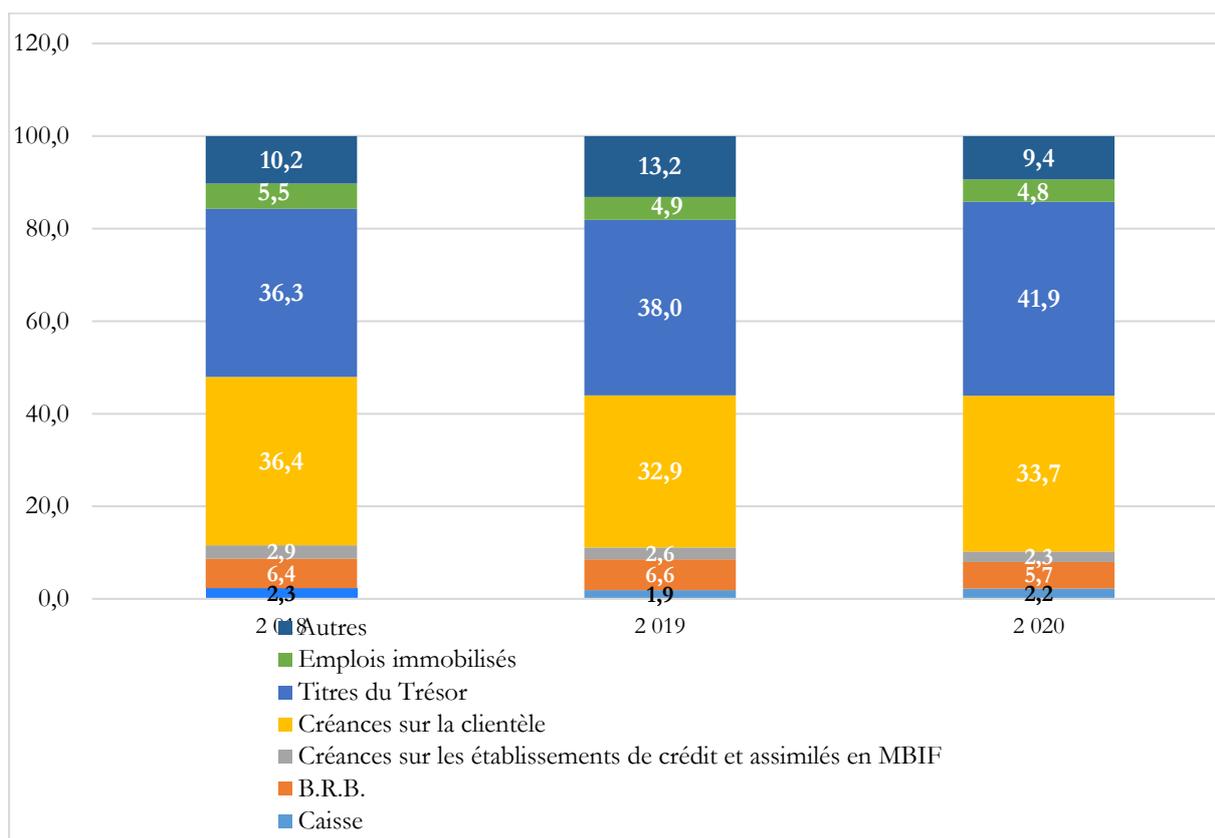
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

A fin 2020, les créances sur la clientèle ont connu une augmentation de 8,3 points pour se fixer 22,4% tandis que les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une diminution de 6,9 points pour se fixer à 6,1%. A la fin de la même période, les titres du Trésor ont légèrement chuté de 0,2 points pour se fixer à 31,8 %. Quant aux

avoirs à la BRB, ils ont baissé de 28 points pour se fixer à 2,9%.

La répartition des emplois est illustrée par le graphique 19 suivant :

Graphique 19 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)

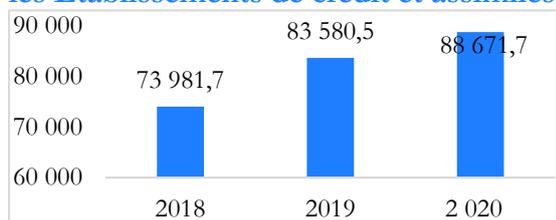


Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

Les Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 6,1%, variant de 83 580,5 MBIF à fin 2019 à 88 671,7 MBIF à fin 2020. Le graphique 20 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 20: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

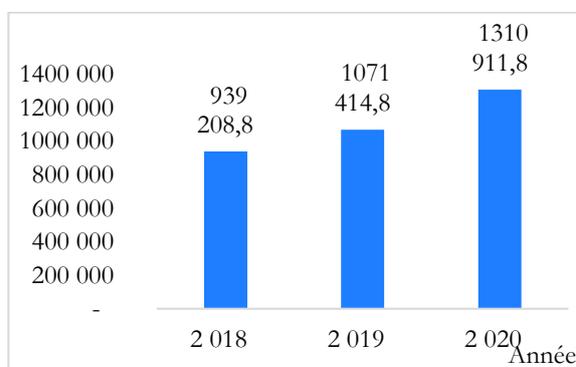


Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 22,4%, passant de 1 071 414,2 MBIF à fin 2019 à 1 310 911,8 MBIF à fin 2020. Le graphique 21 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 21 : Evolution des créances sur la clientèle



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- crédits à court terme : crédits à échéance ≤ 2 ans ;
- crédits à moyen terme : crédits à échéance > 2 ans ≤ 5 ans ;
- crédits à long terme : crédits à échéance > 5 ans.

A l'instar de 2019, les Etablissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2020,

qui s'accaparent 45,7% du portefeuille crédit, contre 46,8% l'année précédente.

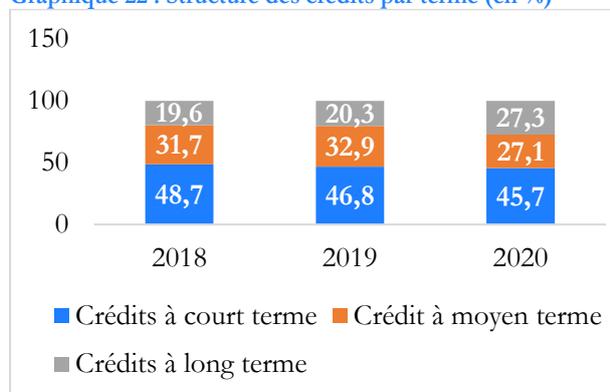
Tableau 9 : Structure des crédits par terme (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation(%)	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Crédits à court terme	457 167,2	501 006,2	598 480,539	9,6	19,5
Crédits à moyen terme	297 725,6	352 942,7	354 839,481	18,5	0,5
Crédits à long terme	184 316,0	217 465,3	357 591,781	18,0	64,4
Total	939 208,8	1 071 414,2	1 310 911,8	14,1	22,4

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les encours crédits à court terme et à moyen terme ont connu une diminution respectivement de 1,1 points et 5,8 points, se fixant à 45,7% et à 27,1% du total crédit à fin 2020 contre 46,8% et 32,9% à fin 2019.

Graphique 22 : Structure des crédits par terme (en %)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité

Comme le montre le tableau 10 ci-dessous, à fin 2020, les secteurs d'activités tels que le commerce, l'habitat ainsi que le transport occupent des parts importantes dans le total des crédits du secteur bancaire avec respectivement 30,4%, 17,2% et 6,5% tandis que le reste des secteurs représente 45,9% y compris les divers qui accaparent 27,8%.

Tableau 10 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

Secteurs d'activités	Année			Part en%		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Habitat	133 775,6	171 893,7	225 252,8	14,2	16,0	17,2
Hôtellerie	17 495,0	13 995,2	9 966,3	1,9	1,3	0,8
Autres Constructions	25 683,1	31 025,3	39 059,9	2,7	2,9	3,0
Industrie	73 102,0	47 468,4	104 490,2	7,8	4,4	8,0
Commerce	247 644,5	349 651,8	398 341,1	26,4	32,6	30,4
Tourisme	21 125,7	16 010,3	15 204,7	2,2	1,5	1,2
Agriculture	17 717,6	20 940,0	23 159,8	1,9	2,0	1,8
Artisanat	1 214,3	982,4	1 128,6	0,1	0,1	0,1
Café	42 849,7	17 944,0	9 909,2	4,6	1,7	0,8
Thé	12 517,2	8 358,0	5 766,8	1,3	0,8	0,4
Mines et carrières	1 732,7	1 633,3	1 360,2	0,2	0,2	0,1
Transport	40 330,1	88 139,3	85 707,7	4,3	8,2	6,5
Éducation	7 431,0	8 600,5	12 220,9	0,8	0,8	0,9
Santé	8 768,8	13 188,8	11 610,6	0,9	1,2	0,9
Pêche	2 344,2	1 544,8	2 986,0	0,2	0,1	0,2
Divers	285 476,9	280 038,5	364 747,0	30,4	26,1	27,8
Total	939 208,4	1 071 414,4	1 310 911,8	100	100	100

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les crédits accordés au secteur de l'agriculture se sont accrus de 10,6% pour s'établir à 23 159,8 MBIF à fin 2020, soit seulement 1,8 % du total des crédits accordés. Cette situation dénote une certaine réticence des établissements de crédit à financer le secteur agricole, alors que la majorité de la population burundaise vit essentiellement de l'agriculture.

II.1.1.1.5 Placements financiers des Etablissements de crédit

Le portefeuille titres des Etablissements de crédit est essentiellement constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor). Les titres de participation sont insignifiants.

Tableau 11 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit(en MBIF)

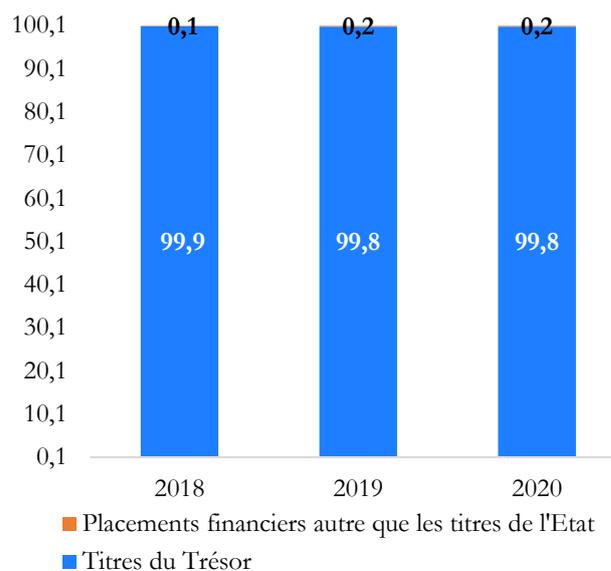
Rubrique	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Titres du Trésor en MBIF	937 962,6	1 237 828,4	1 582 591,4	32,0	31,8
Titres de participation en MBIF	924,1	2 354,7	3142,0	154,8	33,4
Total	938 886,7	1 240 183,1	1 634 928,4	32,1	31,8

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des Etablissements de crédit a augmenté de 31,8%, en passant de 1 240 183,10 MBIF à fin 2019 pour se fixer à 1 634 928,4 MBIF à fin 2020. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des titres du Trésor qui sont passés de 1 237 828,4MBIF à fin 2019 pour se fixer à 1 631 786,6 MBIF à fin 2020.

Les titres du Trésor représentent en 2020, comme en 2019, une quote-part de 99,8% du portefeuille global des titres. Par rapport à l'ensemble des emplois bancaires, ils représentent 31,8% et 32% respectivement pour 2020 et 2019. Les autres placements financiers ne représentent que 0,2% et sont constitués exclusivement par des titres de participation.

Graphique 23: Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %)



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire

Comme le montre le tableau 12 ci-dessous et en glissement annuel, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 19,4%. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des Etablissements de crédit, avec une quote-part de 60,4% à fin 2020.

Ces dépôts ont augmenté de 27,1% par rapport à l'année 2019. Face à cette progression positive, les recours au refinancement de la

Banque Centrale ont fortement chuté de 30,0%, avec un encours de 299 090,0 MBIF à fin 2020 contre 427 470,2 MBIF à fin 2019.

Les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse de 36,9% sur la même période.

Tableau 12 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF)

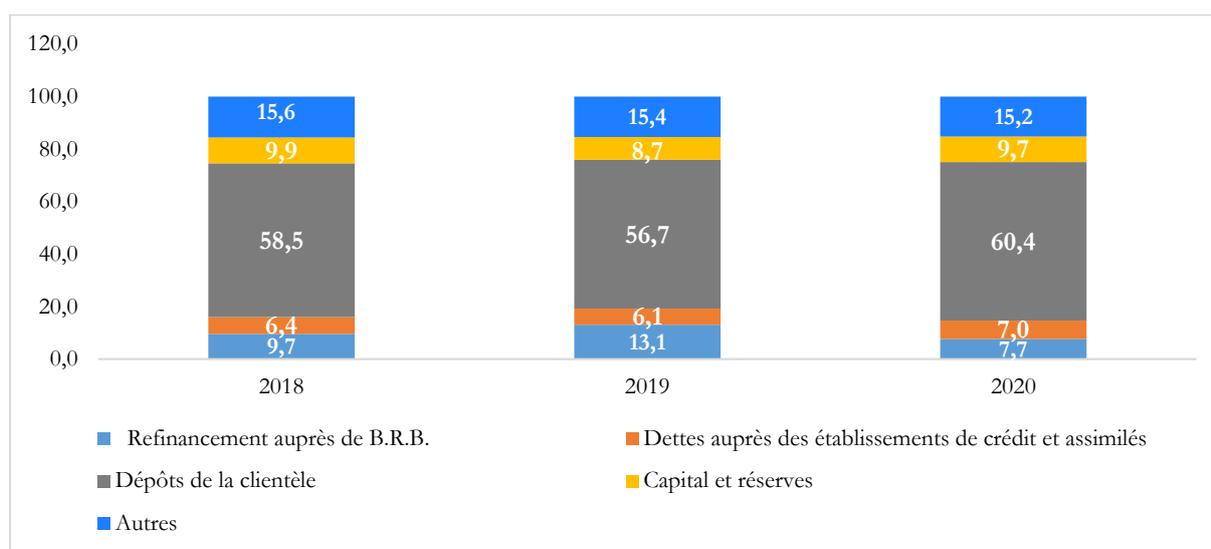
Rubrique	Année			Variation en%	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Refinancement auprès de la B.R.B.	249 569,1	427 470,2	299 090,5	71,3	-30,0
Dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	164 241,1	199 765,9	273 457,5	21,6	36,9
Dépôts de la clientèle	1 510 329,6	1 850 251,0	2 351 382,9	22,5	27,1
Capital et réserves	254 587,0	282 150,3	376 832,7	10,8	33,6
Autres	401 940,6	501 588,7	593 487,6	24,8	18,3
Total ressources	2 580 667,4	3 261 226,1	3 894 251,2	26,4	19,4

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des Etablissements de crédit ont baissé de 30,0% de 2019 à 2020,

pour se fixer à 7,5% des ressources, comme l'illustre le graphique 24 suivant:

Graphique 24 : Structure des ressources des Etablissements de crédit (en %)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés

De fin 2019 à fin 2020, les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 36,9%, passant de 199 765,9 MBIF à 273 457,5 MBIF.

Graphique 25 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.

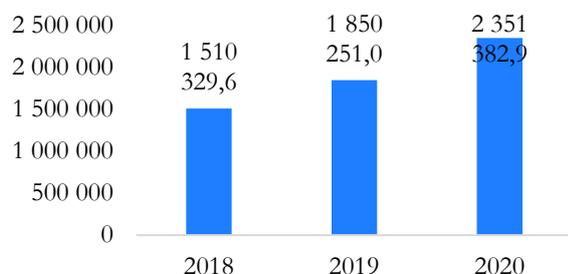


Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 27,1%, passant de 1 850 251,6 MBIF à fin 2019 à 2 351 382,9 MBIF à fin 2020 comme le montre le graphique 28 suivant.

Graphique 26 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- dépôts à court terme : dépôts à échéance ≤ 2 ans ;
- dépôts à moyen terme : dépôts échéance > 2 ans ≤ 5 ans ;
- dépôts à long terme : dépôts à échéance > 5 ans.

En 2020, tout comme en 2019, la quasi-totalité des dépôts de la clientèle des Etablissements de crédit sont des dépôts à court terme, avec 93,6% du total des dépôts.

Tableau 13 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)

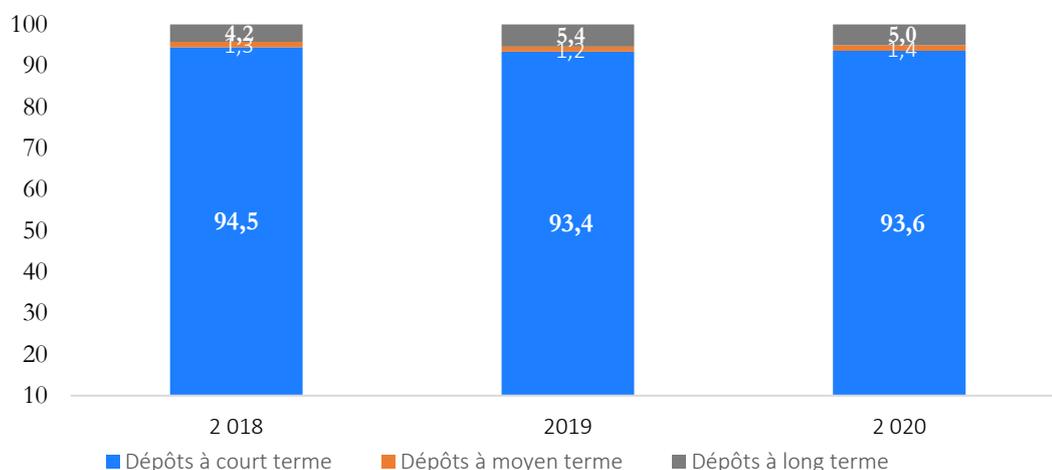
Rubrique	Année		
	2018	2019	2020
Dépôts à court terme	1 426 471,1	1 728 610,8	2 200 775,1
Dépôts à moyen terme	19 783,9	22 139,6	31 984,0
Dépôts à long terme	64 075,0	99 499,7	118 623,7
Total	1 510 330,0	1 850 250,1	2 351 382,8

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le graphique 27 ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a augmenté de 0,2 points se fixant à 93,6% à fin 2020 contre 93,4% à fin 2019, et que celle des dépôts à long terme a diminué de

0,4 points, pour se fixer à 5 % à fin 2020. La part des dépôts à moyen terme a augmenté de 0,2 points pour se fixer à 1,4% du total des dépôts.

Graphique 27 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)



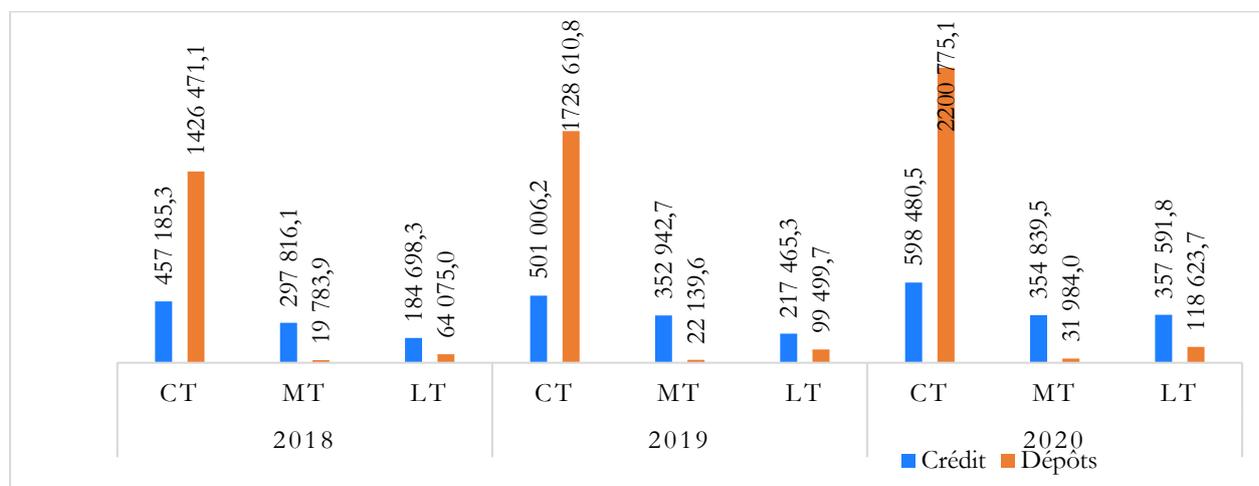
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité

crédit, le graphique 28 ci-dessous décrit leur évolution par terme.

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des Etablissements de

Graphique 28 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

A travers le graphique 28 ci-dessus, il est constaté que c'est uniquement pour la maturité de court terme, que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité d'intermédiation, il y a eu, de façon avérée, transformation des maturités, dans la mesure où les dépôts à court terme participent au financement des crédits à moyen et à long termes.

II.1.2 Performance des Etablissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des Etablissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- Le coût du risque ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE).

Tableau 14 : Indicateurs de performance (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Soldes intermédiaires de gestion (SIG)					
Produit Net Bancaire (PNB)	211 472,0	256 477,4	293 545,9	21,3%	14,5%
Frais généraux	111 204,3	129 584,6	151 079,0	16,5%	16,6%
Coût du risque ⁶	36 603,4	5 610,6	-808,8	-84,7%	-114,4%
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	102 802,9	130 659,8	145 203,2	27,1%	11,1%
Résultat Avant Impôts	68 209,7	126 220,6	147 686,0	85,0%	17,0%
Résultat Net	61 247,5	118 686,4	141 069,1	93,8%	18,9%
Indicateurs de rendement (en %)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,7	3,9	3,6	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	13	34,6	30,1	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	92,5	72,9	74,4	-	-

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

⁶ Provisions nettes des reprises

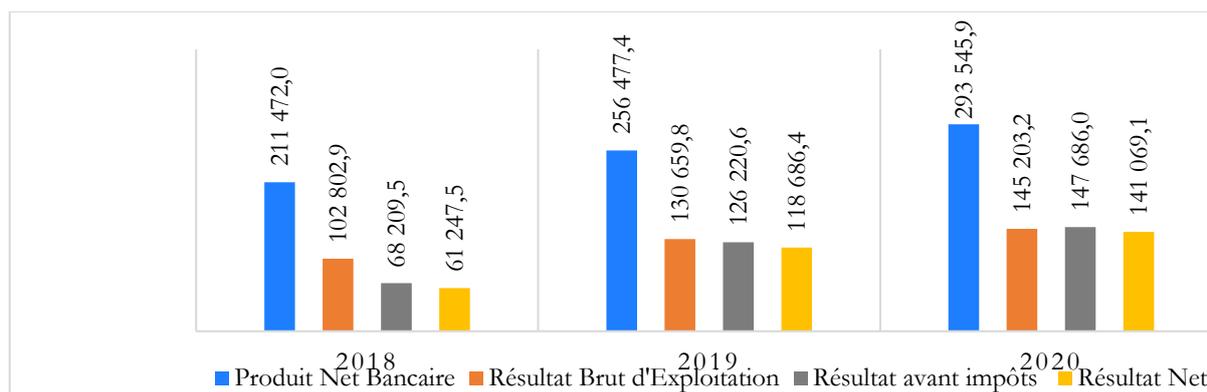
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit

L'analyse de l'évolution des SIG est appréhendée à travers quatre (4) grands soldes : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat avant Impôt et le Résultat Net.

Le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat avant Impôt ont augmenté respectivement de 14,5%, 11,1% et 17,0% à fin 2020. Par conséquent, le résultat net a augmenté de 18,9% et s'élève à 141 069,1 MBIF à fin 2020, contre 118 686,4 MBIF à fin 2019, comme le montre le tableau 14 ci-dessus.

Le graphique 29 ci-dessous illustre également cette situation :

Graphique 29 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.1 Structure du Produit Net Bancaire (PNB)

Le Produit Net Bancaire (PNB), indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets

sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » et les commissions nettes sur prestations de service.

Tableau 15 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2018	2019	2020	2018/2019	2019/2020
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilés en MBIF	29 182,70	53 373,80	70 493,2	82,9	32,1
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	130 428,80	151 188,60	166 819,4	15,9	10,3
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	20 398,60	15 300,30	15 383,6	-25,0	0,5
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	31 461,90	36 614,70	40 849,7	16,4	11,6
TOTAL (PNB)	211 472,00	256 477,40	293 545,9	21,3	14,5

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont enregistré une hausse de 32,1%, passant de 53 373,8 MBIF à fin

2019 à 70 493,2 MBIF à fin 2020. Leur part dans le PNB a augmenté de 3,2 points pour se fixer à 24,0% à fin 2020.

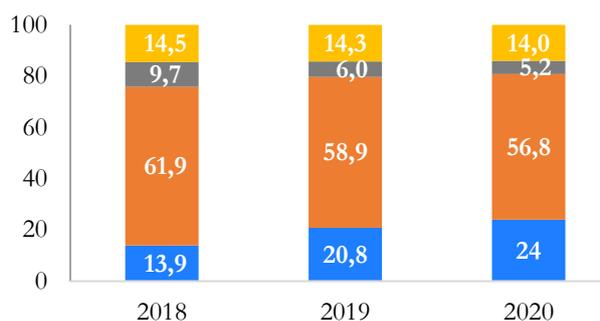
Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont augmenté de 10,3% par rapport à l'année précédente, passant de 151 188,6 MBIF à 166 819,4 MBIF. Cependant, leur part dans le PNB a chuté de 2,1 points, pour se fixer à 56,8% en 2020.

Les produits nets sur « Opérations sur instruments financiers » ont enregistré une légère augmentation de 0,5% à fin 2020 par rapport à l'année précédente. Leur part dans le PNB a diminué de 0,8 points, pour se fixer à 5,2%.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une hausse de 11,6% à fin 2020 par rapport à l'année précédente. Elles sont passées de 36 614,7 MBIF à 40 849,7 MBIF. Leur part dans le PNB a reculé de 0,4 points, pour se fixer à 13,9%.

L'activité principale, à savoir, l'intermédiation financière (produits nets sur opérations avec la clientèle et commissions nettes sur prestations de services), contribue à hauteur de 70,7% dans la formation du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit.

Graphique 30 : Structure du Produit Net Bancaire (en %)



- Commissions nettes sur prestations de service
- Produits nets sur opérations sur instruments financiers

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.2.1.2 Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB)

En tant qu'indicateurs de performance des Etablissements de crédit, l'évolution du produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque est reprise dans le tableau 16 ci-dessous.

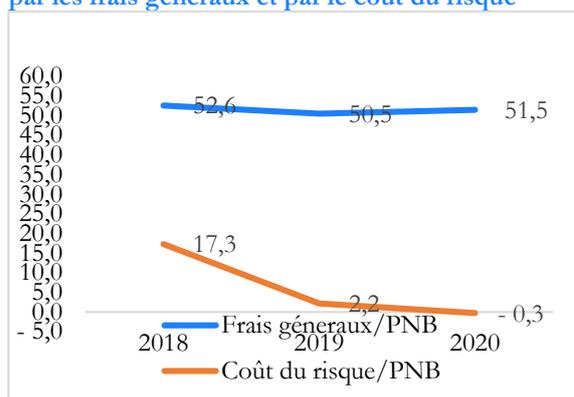
Tableau 16 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque

Année	Montant en MBIF			Rapport en %	
	PNB (1)	Frais généraux (2)	Coût du risque (3)	(2)/(1)	(3)/(1)
2018	211 472,0	111 204,3	36 603,8	52,6	17,3
2019	256 477,4	129 584,6	5 610,63	50,5	2,2
2020	293 545,9	151 079,0	-808,8	51,5	-0,3

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

A fin 2020, le produit net bancaire a été absorbé par les frais généraux à hauteur de 51,5% contre 50,5% à fin 2019. A la fin de la même période, les reprises ayant dominé les provisions constituées, le coût du risque n'a pas pesé sur le Produit Net Bancaire alors qu'à la fin de 2019, le poids du coût de risque était de 2,2%. Le graphique 31 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 31 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans le présent rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires.

Comme le montre le tableau 17 ci-dessous, à fin 2020, le RBE du secteur bancaire a augmenté de 11,1% par rapport à l'année 2019. Le résultat brut d'exploitation s'élève à 145 203,2 MBIF à fin 2020, contre 130 659,9 MBIF à fin 2019.

Tableau 17 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF)

Année	Résultat Brut d'Exploitation	Variation en%
2018	102 802,9	31,7
2019	130 659,9	27,1
2020	145 203,2	11,1

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.4 Evolution du résultat avant impôt

Le résultat avant impôt a connu une augmentation de 17,0% comparé à celui de l'année 2019. Il s'élève à 147 686,0 MBIF à fin 2020, contre 126 220,6 MBIF à fin 2019.

Tableau 18 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF)

Année	Résultat avant impôt	Variation en %
2018	68 209,5	61,0
2019	126 220,6	85,0
2020	147 686,0	17,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en%	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en%
2018	61 247,5	298 561,0	20,6	2 580 667,4	2,4
2019	118 686,4	364 576,9	32,6	3 261 225,4	3,6
2020	141 069,1	460 427,1	30,1	3 894 251,2	3,6

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 460 427,1 MBIF, 3 894 251,2 MBIF et 141 069,1 MBIF à fin 2020, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 30,1% contre 32,6% en 2019, soit une chute de 2,5 points. Quant à la rentabilité des actifs (ROA), elle est restée la même qu'en 2019, soit 3,6%.

II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit

Comme le montre le tableau 19 ci-dessous, à fin 2020, le résultat du secteur bancaire a augmenté de 18,9% par rapport à l'année 2019.

Tableau 19 : Evolution du résultat net (en MBIF)

Année	Résultat en MBIF	Variation en%
2018	61 247,5	65,5
2019	118 686,4	93,8
2020	141 069,1	18,9

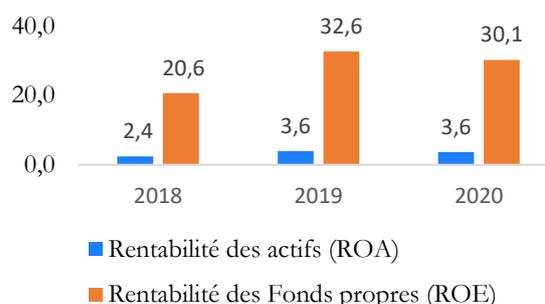
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le résultat net s'élève à 141 069,1 MBIF à fin 2020, contre 118 686,4 MBIF à fin 2019.

II.1.2.2. Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)

Dans le présent rapport, le rendement des Etablissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Graphique 32 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.2 Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non bancaires

II.2.1. Activité des Institutions de Microfinance

De façon globale, l'activité des Institutions de microfinance a enregistré, en 2020, une

évolution positive en termes d'emplois nets et de ressources.

II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

Au terme de l'année 2020, le total-actif du secteur de la microfinance s'est établi à 600 599,4 MBIF contre 456 482,9 MBIF, marquant ainsi une hausse de 31,6% par rapport à 2019.

Tableau 21 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF)

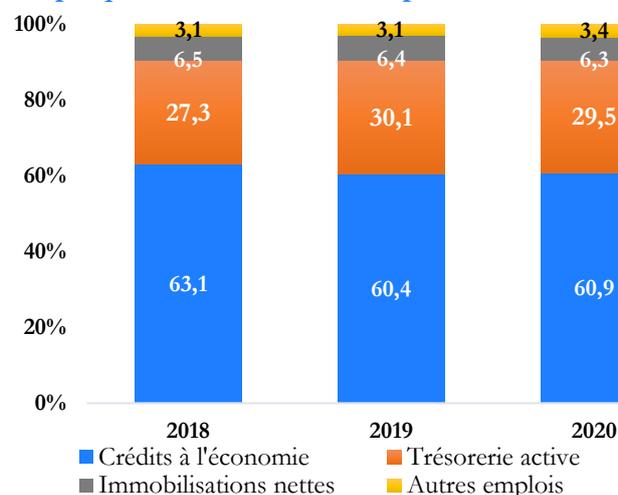
Rubrique	Année			Variation	
	2018	2019	2020	(2018/19)	(2019/20)
Trésorerie active	95 277,7	137 196,3	177 089,7	44,0%	29,1%
Crédits nets	220 426,0	275 755,9	365 737,7	25,1%	32,6%
Immobilisations nettes	22 808,4	29 423,6	37 573,8	29,0%	27,7%
Autres emplois (Opérations diverses)	11 006,3	14 107,1	20 198,2	28,2%	43,2%
Total des emplois nets	349 518,5	456 482,9	600 599,4	30,6%	31,6%

Source: BRB, reporting des IMF

Sur la période close au 31 décembre 2020, la trésorerie active du secteur de la microfinance a connu une hausse de 29,1% pour se fixer à 177 089,7 MBIF pendant que les immobilisations nettes se sont accrues de 27,7%, passant de 29 423,6MBIF à 37 573,8MBIF. L'encours crédits nets s'est inscrit en hausse de 32,6%, passant de 275 755,9 MBIF à 365 737,7 MBIF. L'évolution des autres emplois, en l'occurrence les opérations diverses, est passée de 28,2% à 43,2%, soit une progression de 15 points par rapport à l'année précédente.

S'agissant de la structure des emplois des IMF, les crédits à la clientèle occupent une part importante (soit 60,9% du total-actif) contre 60,4% à fin 2019, soit une légère hausse de 0,5 points. La trésorerie active a vu sa quote-part diminuer de 0,6 points, revenant de 30,1% à fin 2019 à 29,5% à fin 2020 et la part des immobilisations nettes a reculé de 0,1 points, revenant de 6,4% en 2019 à 6,3% en 2020.

Graphique 33: Structure des emplois des IMF



II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle

A fin 2020, l'encours des crédits bruts a enregistré un accroissement de 31,8%, passant de 283 950,6 MBIF à fin 2019 pour atteindre 374 151,7 MBIF. Quant aux crédits en souffrances, ils ont augmenté de 15,4%, passant de 15 815,2 MBIF à 18 252,0 MBIF.

Source: BRB, reporting des IMF

Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)

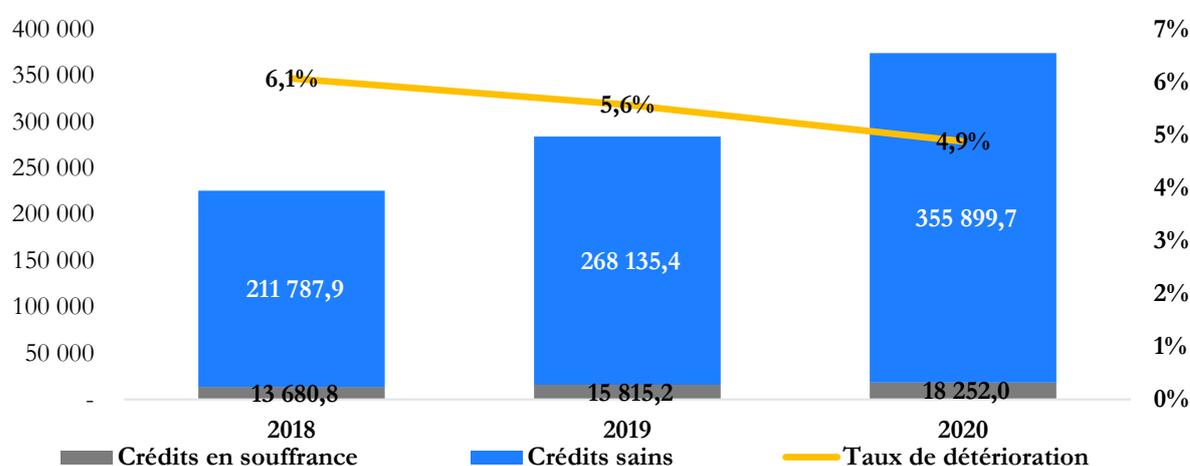
Rubrique	Années			Variation	
	2018	2019	2020	(2018/19)	(2019/20)
Encours crédit brut	225 468,8	283 950,6	374 151,7	25,9%	31,8%
Crédits sains	211 787,9	268 135,4	355 899,7	26,6%	32,7%
Crédits en souffrance	13 680,8	15 815,2	18 252,0	15,6%	15,4%
Provisions	5 042,8	8 194,6	8 413,9	62,5%	2,7%
Encours crédits nets	220 426,0	275 755,9	365 737,8	25,1%	32,6%
Taux de détérioration	6,1%	5,6%	4,9%	-	-

Source: BRB, reporting des IMF

Les provisions constituées pour les créances en souffrance, d'un montant de 18 252,0 MBIF, s'élèvent à 8 413,9 MBIF, soit un taux de provisionnement de 46,1%. Le taux de

détérioration du portefeuille crédits a reculé de 0,7 points, revenant de 5,6% en 2019 à 4,9% fin 2020.

Graphique 34 : Evolution du portefeuille crédit



Source: BRB, reporting des IMF

II.2.1.1.2 Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité

Les crédits accordés par les IMF bénéficient essentiellement aux secteurs d'activité repris dans le tableau 23 ci-dessous.

Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

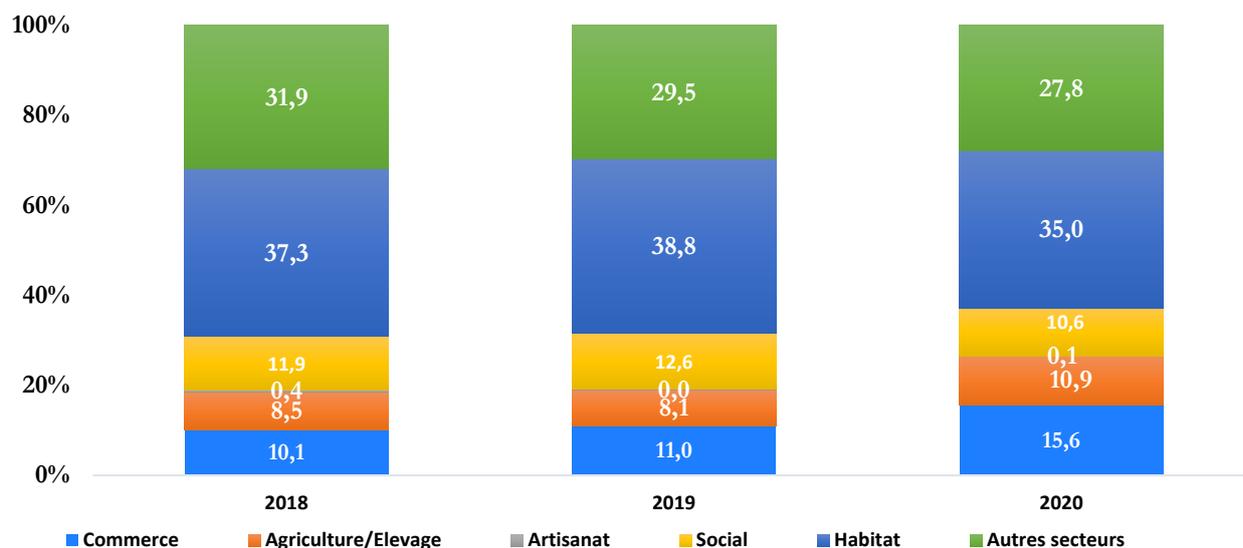
crédits par secteur d'activité (en MBIF)	Années			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/19	2019/20
Commerce	22 345,6	31 307,5	58 479,9	40,1	86,8
Agriculture/Elevage	18 628,7	23 108,9	40 952,0	24,1	77,2
Artisanat	831,7	132,4	443,0	-84,1	234,5
Social	26 150,7	35 924,9	39 970,4	37,4	11,3
Habitat	82 251,7	110 648,6	131 460,1	34,5	18,8
Autres secteurs	70 217,6	84 308,5	104 242,7	20,1	23,6
Total	220 426,0	285 430,8	375 548,1	29,5	31,6

Source: BRB, reporting des IMF

De ce tableau ci-dessus, il ressort que les secteurs d'activité bénéficiant le plus des crédits octroyés par le secteur de la microfinance à fin 2020 sont, entre autres, l'habitat et le commerce, respectivement pour 131 460,1 MBIF et 58 479,9 MBIF, portant leurs parts à 35% et à 15,6% dans le total des crédits octroyés.

Les crédits accordés au secteur de l'agriculture/élevage, représentant 10,9% du total des crédits octroyés, se sont également accrus de 77,2 %, passant de 23 108,9 MBIF à fin 2019 à 40 952 MBIF à fin 2020.

Graphique 35: Répartition sectorielle des crédits



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.1.2 Evolution des ressources

A fin 2020, le total des ressources du secteur de la microfinance a augmenté de 31,6% pour

s'établir à 600 599,4MBIF contre 456 482,9 MBIF à fin 2019.

Tableau 24 : Evolution des ressources (en MBIF)

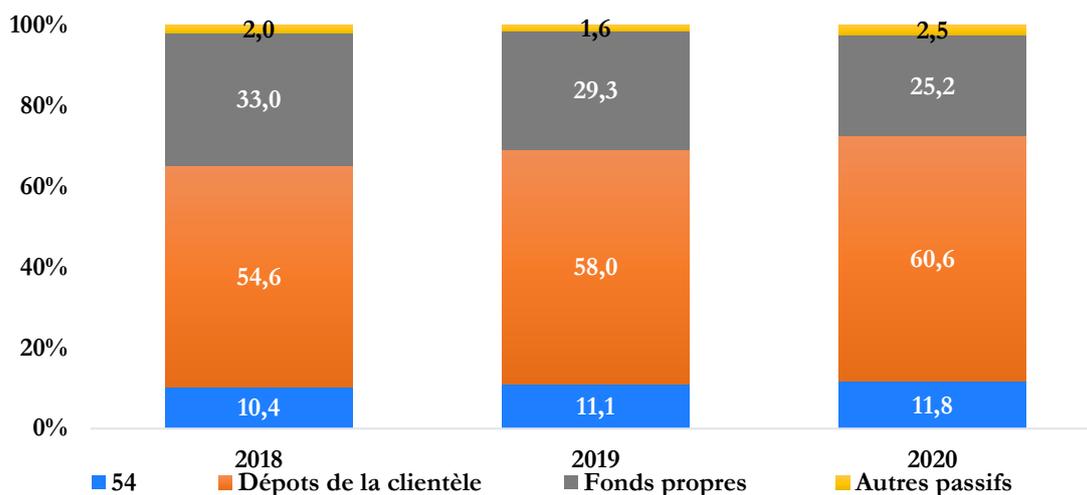
Structure des ressources	Années			Variation	
	2018	2019	2020	2018/19	2019/20
Trésorerie passive	36 347,1	50 552,0	70 627,1	39,1%	39,7%
Dépôts de la clientèle	190 907,5	264 853,2	363 843,7	38,7%	37,4%
Fonds propres	115 437,9	133 862,9	151 092,8	16,0%	12,9%
Autres passifs	6 825,9	7 214,7	15 035,8	5,7%	108,4%
Total ressources	349 518,5	456 482,9	600 599,4	30,6%	31,6%

Source: BRB, reporting des IMF

Tout comme pour les exercices précédents, les dépôts collectés auprès de la clientèle ont augmenté, avec un taux d'accroissement de 37,4%, pour s'établir à 363 843,7 MBIF à fin décembre 2020 contre 264 853,2 à fin 2019. La

trésorerie passive et les fonds propres ont quant à eux enregistré une augmentation respectivement de 39,7 % et de 12,9 % sur la même période.

Graphique 36 : Structure des ressources



Source : BRB, reporting des IMF

La structure des ressources à fin 2020 renseigne qu'elles sont principalement constituées des dépôts de la clientèle représentant à eux seuls 60,6 % du total des ressources. Les fonds propres accaparent 25,2% du total des ressources pendant que la trésorerie passive, constituée en grande partie des emprunts, en représente 11,8 %.

II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance

Afin 2020, les dépôts collectés auprès de la clientèle des Institutions de Microfinance ont totalisé 363 843,7 MBIF, marquant une hausse de 37,4 % contre 38,7 % en 2019, soit un recul de 1,3 points.

Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF)

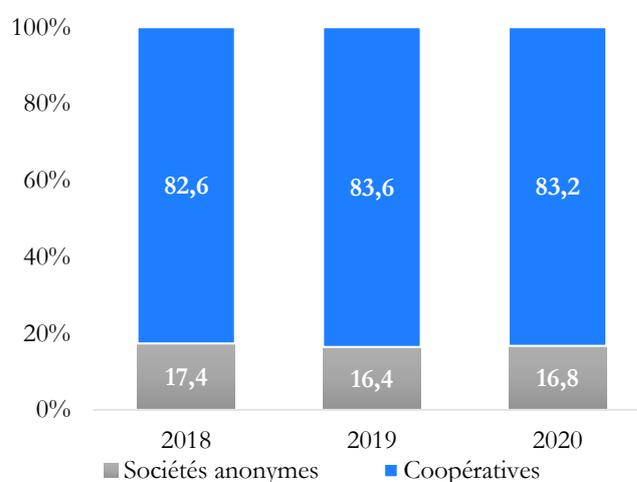
Structure des Dépôts	Année			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/19	2019/20
Coopératives	157 773,8	221 301,8	302 875,5	40,3	36,9
Sociétés anonymes	33 133,7	43 551,5	60 968,2	31,4	40
Total	190 907,5	264 853,3	363 843,7	38,7	37,4

Source : BRB, reporting des IMF

Selon les catégories d'IMF, les dépôts collectés par les IMF de la première catégorie de forme juridique « Sociétés Anonymes », se sont inscrits en hausse de 40 % à fin décembre 2020 pour s'établir à 60 968,2 MBIF contre 43 551,5 MBIF en 2019.

Les IMF de la 3^{ème} catégorie, ayant la forme juridique de « Sociétés coopératives », ont quant à elles enregistré une évolution de 36,9 % dans la collecte des dépôts à fin décembre 2020 pour se fixer à 302 875,5 MBIF, contre 221 301,8 MBIF à fin 2019.

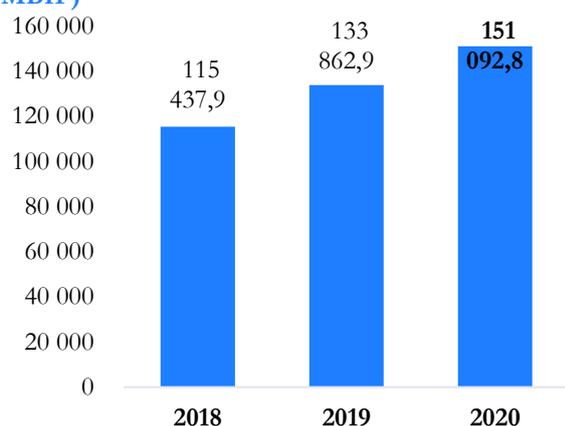
Graphique 37 : Répartition des dépôts par catégorie



Source : BRB, reporting des IMF

La répartition des dépôts par catégorie d'IMF fait ressortir que les dépôts collectés par les Coopératives d'épargne et de crédit occupent 83,2% du total des dépôts collectés par les institutions de microfinance, alors que ceux collectés par les IMF de la 1^{ère} catégorie (Sociétés anonymes) n'en représentent que 16,8%.

Graphique 38 : Evolution des fonds propres (en MBIF)



Source: BRB, reporting des IMF

II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres

Au terme de l'exercice 2020, les fonds propres des IMF se sont accrus de 12,9% pour se situer à 151 092,8 MBIF comparativement à l'année précédente où ils s'établissaient à 133 862,9 MBIF.

II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance

La performance des institutions de microfinance est appréciée sur base des Soldes Intermédiaires de Gestion et des indicateurs de rendement.

II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion

Au terme de l'exercice 2020, le résultat net global réalisé par les IMF a enregistré une hausse de 6,6%, passant de 10 845,3 MBIF à 11 563,4 MBIF.

Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)

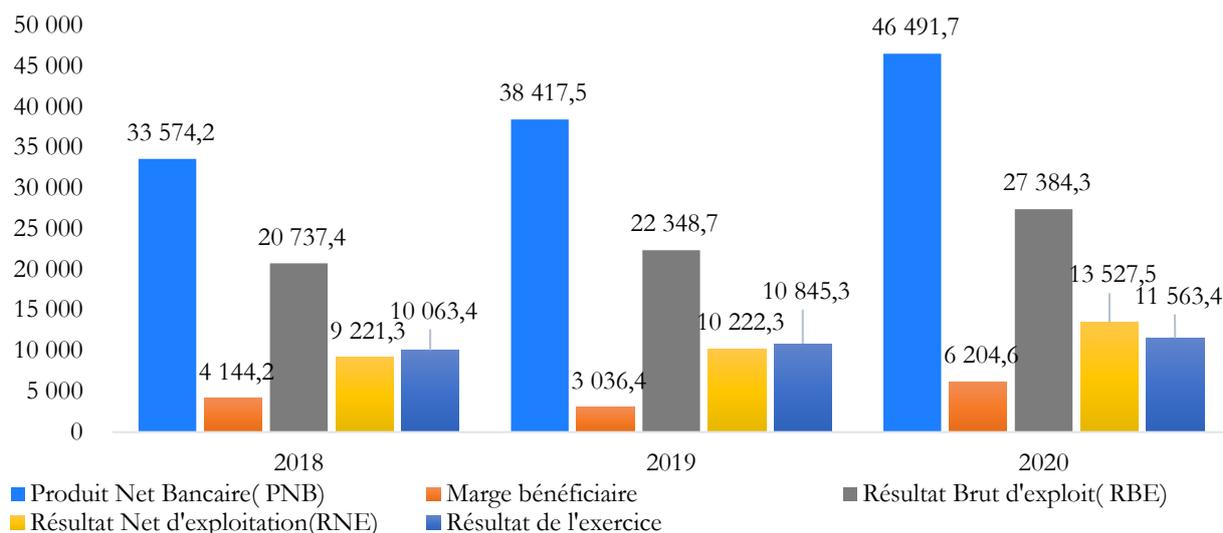
Solde intermédiaire de gestion	Année			Variation	
	2018	2019	2020	2018/19	2019/20
Produit Net Bancaire(PNB)	33 574,2	38 417,5	46 491,7	14,4%	21,0%
Marge bénéficiaire	4 144,2	3 036,4	6 204,6	-26,7%	104,3%
Résultat Brut d'exploit(RBE)	20 737,4	22 348,7	27 384,3	7,8%	22,5%
Résultat Net d'exploitation(RNE)	9 221,3	10 222,3	13 527,5	10,9%	32,3%
Résultat de l'exercice	10 063,4	10 845,3	11 563,4	7,8%	6,6%

Source: BRB, reporting des IMF

Le tableau 26 ci-dessus fait ressortir que, à fin 2020, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net d'Exploitation ont respectivement augmenté de 21%, 22,5% et 32,3%. Après avoir baissé de

26,7% entre 2018 et 2019, la marge bénéficiaire a connu une augmentation de 104,3%, passant de 3 036,4MBIF à 6 204,6MBIF à fin 2020. Le graphique 39 ci-après illustre cette situation.

Graphique 39 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Source: BRB, reporting des IMF

II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement

Le rendement des institutions de microfinance

a été évalué au moyen des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (en MBIF)

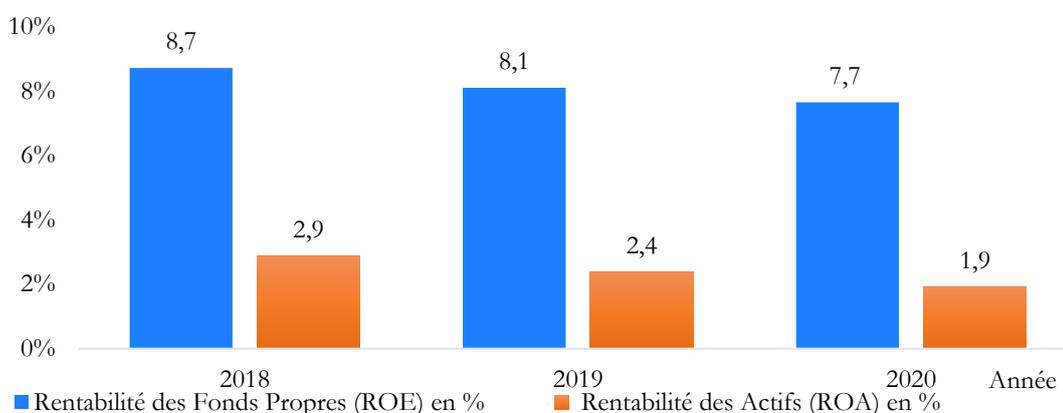
Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1) / (2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1) / (3) en %
2018	10 063,4	115 437,9	8,7	349 518,5	2,9
2019	10 845,3	133 862,9	8,1	456 482,9	2,4
2020	11 563,4	151 092,8	7,7	600 599,4	1,9

Source: BRB, reporting des IMF

Il ressort du tableau ci-dessus que le rendement des actifs (ROA) s'établit à 1,9% à fin 2020 contre 2,4% à fin 2019, soit une baisse de 0,5

points. De même, la rentabilité des fonds propres (ROE) accuse une baisse de 0,4 points, revenant de 8,1% à fin 2019 à 7,7% à fin 2020.

Graphique 40 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source: BRB, reporting des IMF

II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit

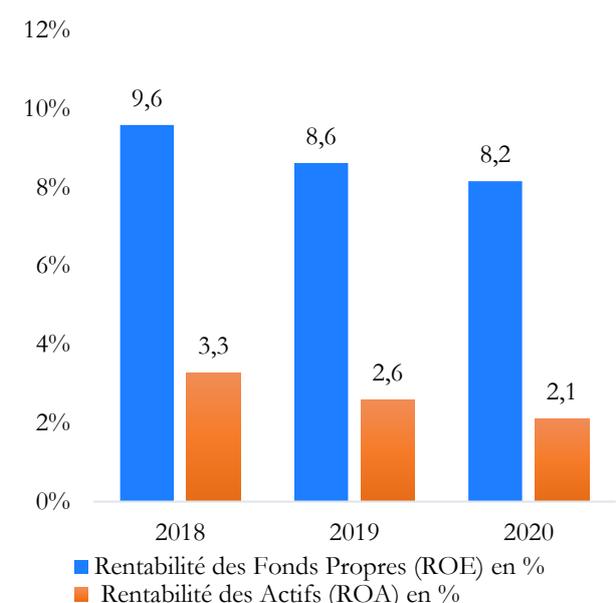
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)

Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2018	9 807,7	102 326,0	9,6	299 206,8	3,3
2019	10 165,3	117 952,3	8,6	391 580,7	2,6
2020	10 826,8	132791,3	8,2	511123,7	2,1

Source: BRB, reporting des IMF

Entre 2019 et 2020, la rentabilité des fonds propres (ROE) des coopératives d'épargne et de crédit s'est légèrement détériorée de 0,4 points, revenant de 8,6% à 8,2% et celle des actifs (ROA) a diminué de 0,5 points revenant de 2,6% à 2,1%.

Graphique 19: Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

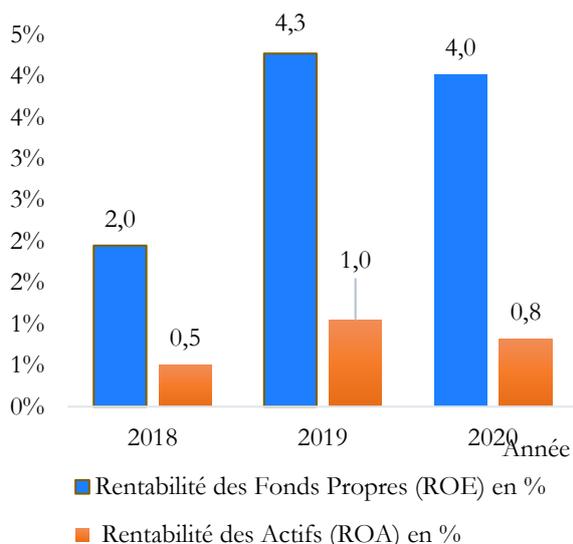
A travers le tableau 29 ci-dessous, il est remarqué que la rentabilité des capitaux investis par les sociétés anonymes laisse à désirer. En effet, la rentabilité des fonds propres et celle des actifs de ces entreprises de microfinance ont respectivement régressé de 0,3 points et 0,2 points, revenant d'une part, de 4,3% à 4,0% et, d'autre part, de 1% à 0,8%.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)

Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2018	255,7	13 111,9	2,0%	50 311,7	0,5%
2019	680,0	15 910,6	4,3%	64 902,3	1,0%
2020	736,7	18 301,5	4,0%	89 475,7	0,8%

Source: BRB, reporting des IMF

Graphique 42 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

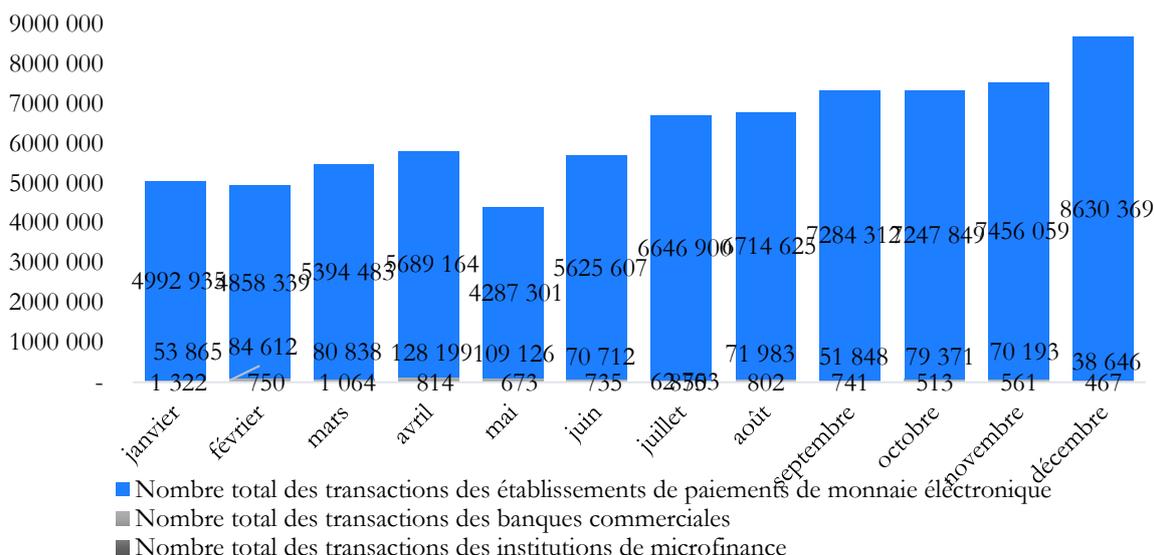


Source: BRB, reporting des IMF

II.2.3. Evolution de l'activité des Etablissements fournissant les Services Financiers Numériques

Au terme de l'exercice 2020, l'activité des établissements de paiement a enregistré une évolution assez considérable par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de transactions pour les services de paiement effectuées par les trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois (3) Compagnies de téléphonie mobile, les cinq (5) banques commerciales et deux (2) institutions de microfinance, s'est établi respectivement à 74 827 943, à 902 096 et à 9 297 transactions. Le graphique 43 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du nombre de transactions pour l'exercice 2020.

Graphique 43 : Evolution du nombre de transactions à fin 2020

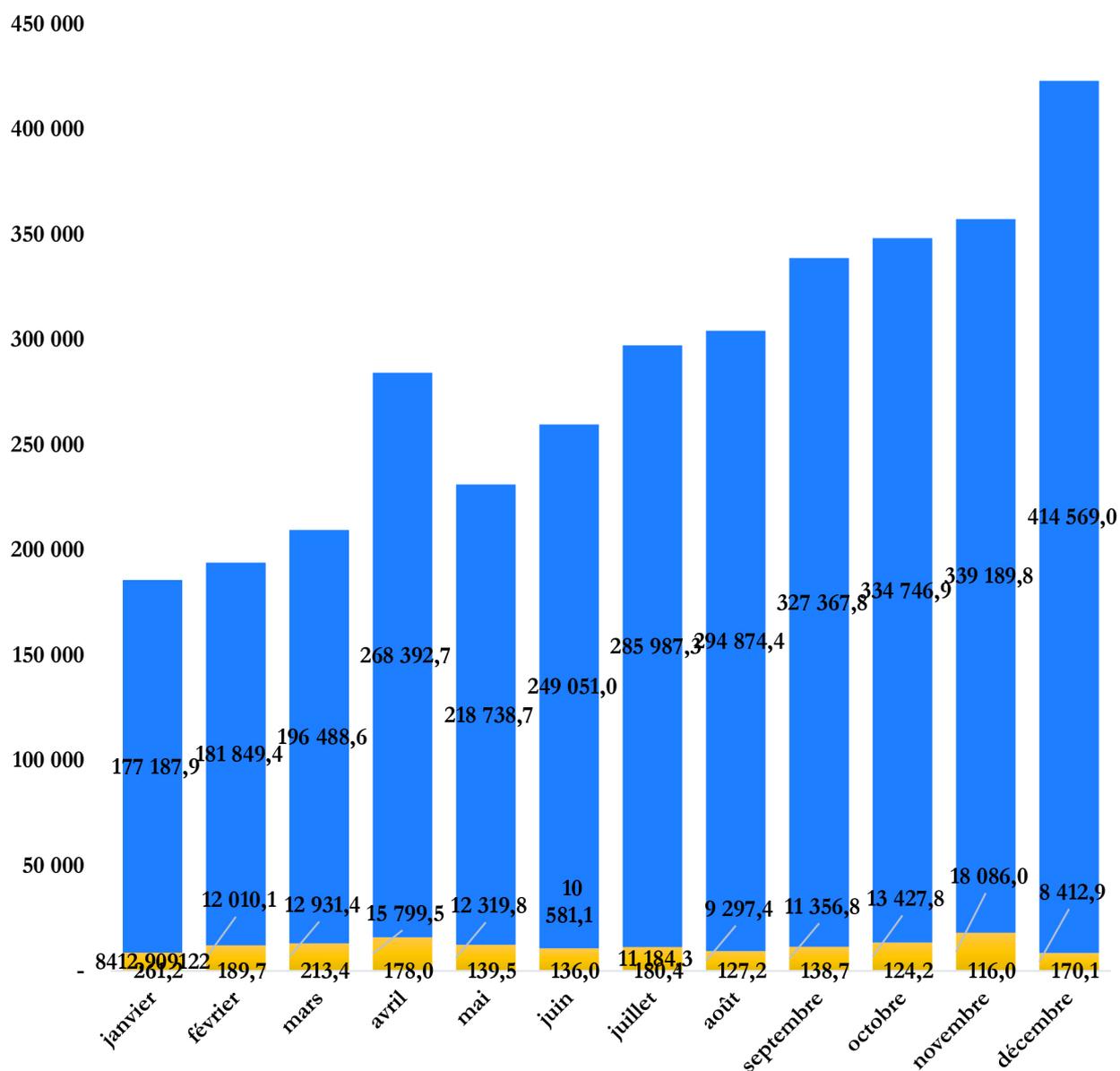


Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement

Au cours de cette période, la valeur de ces transactions en monnaie électronique effectuées par les établissements de paiement de monnaie électronique issus des trois Compagnies de téléphonie mobile, les cinq banques commerciales et deux institutions de

microfinance s'élève respectivement à 3 288 443,5 MBIF, 143 819,9 MBIF et 1 974,5 MBIF. Le graphique 44 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du montant des transactions pour l'exercice 2020.

Graphique 44 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2020



■ Valeur des transactions des établissements de paiements de monnaie électronique en MBIF

■ Valeur totale des transactions des banques commerciales en MBIF

■ Valeur totale des transactions des institutions de microfinance en MBIF

Source: BRB, reporting des Etablissements de paiement

Comme le montre les graphiques 43 et 44 ci-dessus, l'offre des services financiers numériques a été dominée par les

établissements de paiement de monnaie électronique au cours de l'exercice 2020.

Chapitre III :

RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit

III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un établissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2020, de même qu'en 2019, les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les actifs pondérés des risques

inhérents à l'activité bancaire ont faiblement progressé, en maintenant, par conséquent, les ratios de solvabilité dans les limites réglementaires.

III.1.1.1 Actifs pondérés des risques inhérents aux activités des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, les actifs pondérés des risques inhérents à l'activité du secteur bancaire tiennent compte des risques de crédit, de change et opérationnel.

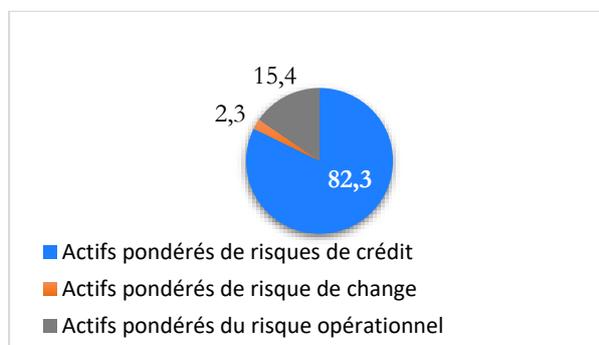
Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit (en MBIF)

Actifs pondérés des risques en MBIF	2018	2019	2020	Variation en%	
				2018/2019	2019/2020
Actifs pondérés du risque de crédit	1 094 347,3	1 214 598,4	1 692 518,1	11,0	39,5
Actifs pondérés du risque de change	25 840,2	40 419,4	47 471,8	56,4	17,4
Actifs pondérés du risque opérationnel	227 584,6	236 811,0	317 055,7	4,1	33,9
Total des actifs pondérés des risques	1 347 772,1	1 491 828,8	2 057 045,6	10,7	37,9

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

A fin 2020, les actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit se sont établis à 2 057 045,6 MBIF contre 1 491 828,8 MBIF à fin 2019, soit une hausse de 37,9%.

Graphique 45 : Structure des actifs pondérés des risques



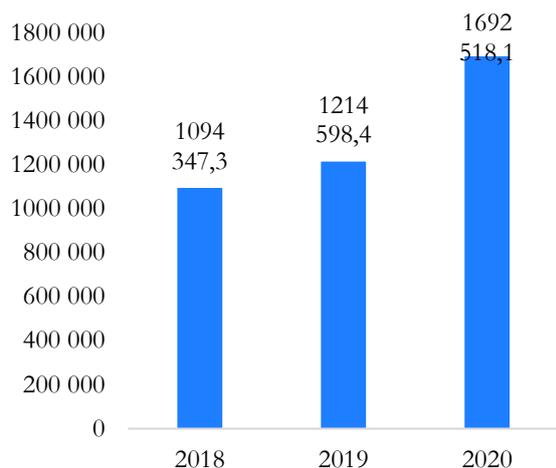
Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

Du graphique 45 ci-dessus, il s'observe que les actifs pondérés du risque de crédit occupent la première position avec 82,3% du total des actifs pondérés des risques du secteur, suivis par ceux pondérés du risque opérationnel. Les actifs pondérés du risque de change ne représentent que 2,3%.

III.1.1.1.1 Risque de crédit

A fin 2020, les actifs pondérés du risque de crédit se sont établis à 1 692 518,1 MBIF contre 1 214 598,4 MBIF à fin 2019, soit une augmentation de 39,3%.

Graphique 46 : Evolution des actifs pondérés du risque crédit

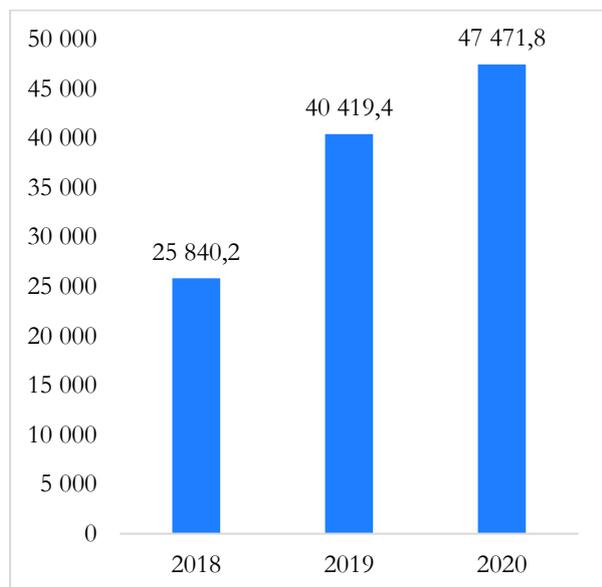


Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.1.1.2 Risque de change

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, le risque de marché est appréhendé uniquement à travers le risque de change. Les actifs pondérés au titre du risque de change se sont établis à 47 471,8 MBIF à fin 2020 contre 40 419,4 MBIF à fin 2019, soit une augmentation de 17,4%.

Graphique 47 : Evolution des actifs pondérés au risque de change

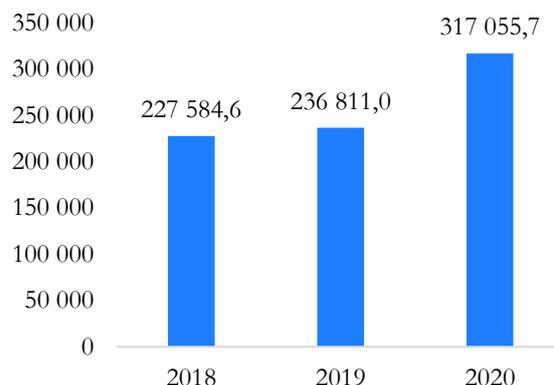


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.1.1.3 Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « indicateur de base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre dudit risque se sont accrus de 33,9%, passant de 236 811 MBIF en 2019 à 317 055,7 MBIF à fin 2020.

Graphique 48 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis, notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier, ainsi que celui de liquidité.

III.1.2.1 Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des Etablissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un établissement de crédit sont constitués par la somme des fonds propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	2018	2019	2020	Variation en%	
				2018/2019	2019/2020
Fonds propres de base	275 372,9	336 045,6	436 029,7	22,0	29,8
Fonds propres de noyau dur	274 124,3	307 917,60	368 488,7	12,3	19,7
Fonds propres de base additionnels	1 248,6	28 128,0	64 606,3	2152,8	129,7
Fonds propres globaux	298 561,0	364 576,9	460 427,1	22,1	26,3

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

Les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 29,8%, passant de 336045,6 MBIF en 2019 à 436 029,7 MBIF à fin 2020. Quant aux fonds propres globaux, ils se sont accrus de 26,3%, passant de 364 576,9 MBIF à fin 2019 à 460 427,1 MBIF à fin 2020. Cette augmentation des fonds propres prudentiels dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

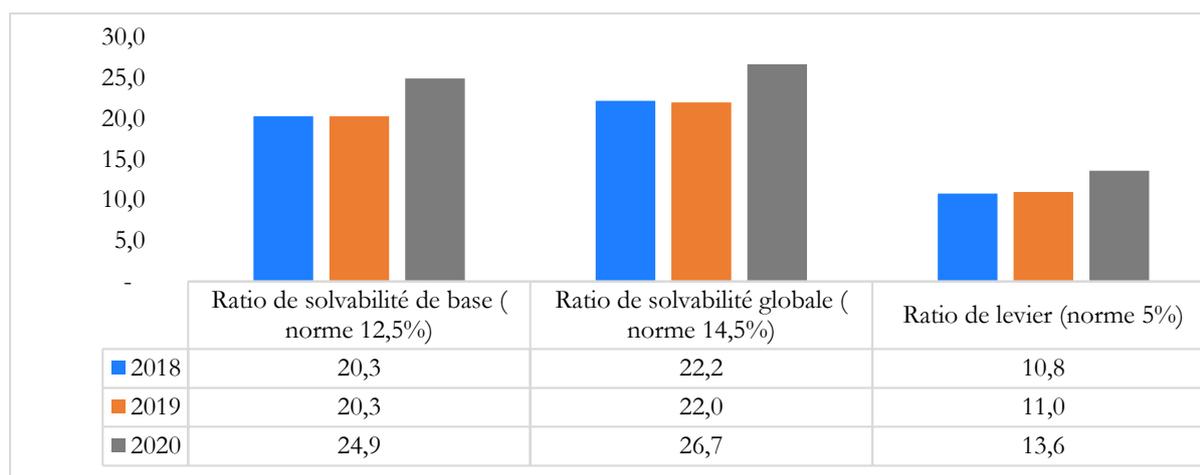
III.1.2.2 Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit

Selon les articles 3 et 5 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et

de levier des Etablissements de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence :

- un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11% ;
- un ratio de solvabilité de base de 12,5% ;
- un ratio de solvabilité globale de 14,5%.
- un ratio de levier minimum de 5%.

Graphique 49 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le ratio de solvabilité de base s'est accru, s'établissant à 24,9% à fin 2020 contre 20,3% à fin 2019. Le ratio de solvabilité globale a également augmenté de 4,7 points, variant de 22,0% à fin 2019 à 26,7% à fin 2020. Le ratio

de levier, quant à lui, a augmenté de 2,6 points pour s'établir à 13,6% à fin 2020 contre 11% à fin 2019. Tous ces ratios sont restés dans les limites réglementaires, ce qui est d'un bon signe.

III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100% entre, d'une part, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles détiennent et, d'autre part, le total des sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale que pour les devises.

III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales

A fin 2020, pour la monnaie locale, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ), s'élève à 132 402 288,7MBIF contre 1 335 465,0MBIF à fin 2019, soit une croissance de 9 814%. Quant à l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) en devises, il se chiffre à 9 546 942,2 MBIF à fin 2020 contre 57 042,0 MBIF à fin 2019, avec une variation en hausse de 161,8%.

Tableau 32 : Ratios RLC des banques commerciales

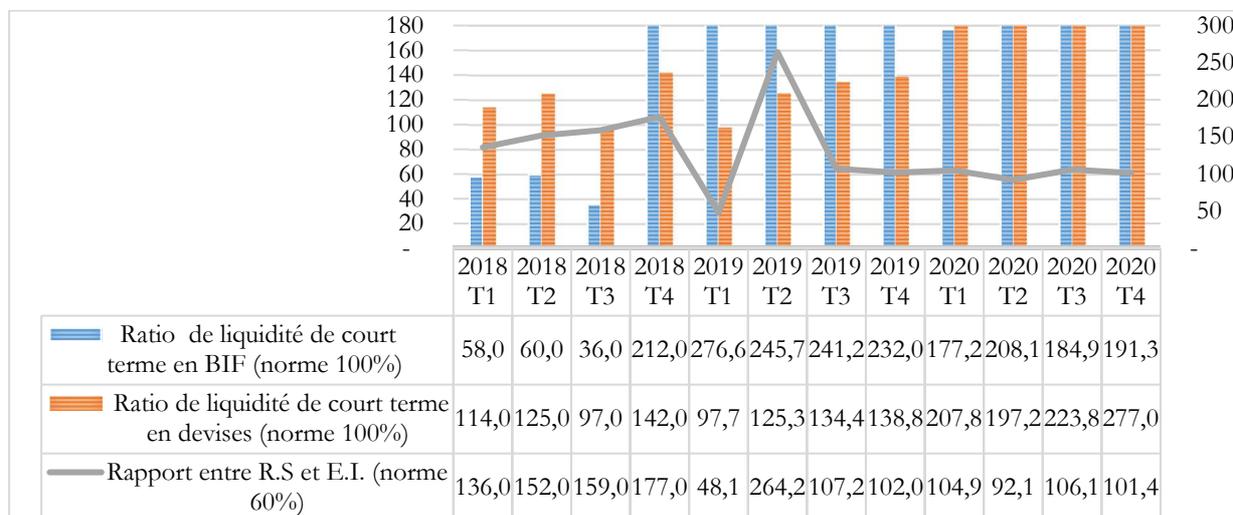
Libellés	2018		2019		2020		Variation en% (2019/2020)	
	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises
Encours ALHQ	969 097,1	34 985,5	1 335 465,0	57 042,0	132 402 288,7	9 546 942,2	9 814	16 636,6
Sorties nettes de trésorerie	443 655,3	38 072,1	575 592,4	41 095,8	69 089 436,9	5 898 786,5	11 903	14 253,7
Liquidité (en%)	218,4%	91,9%	232,0%	138,8%	191,6%	161,8%	-	-

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

A fin décembre 2020, les banques commerciales sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers et aussi de faire face à une période de tension sur la liquidité dont la source serait propre à l'établissement ou généralisée à tout le marché. Le ratio de

liquidité à court terme (RLC) des banques a atteint 191,6% et 161,8%, respectivement en monnaie locale et en devises, pour une norme minimale de 100%, cela montre que les banques sont surliquides.

Graphique 50 Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement

des crédits par les dépôts de la clientèle de l'établissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

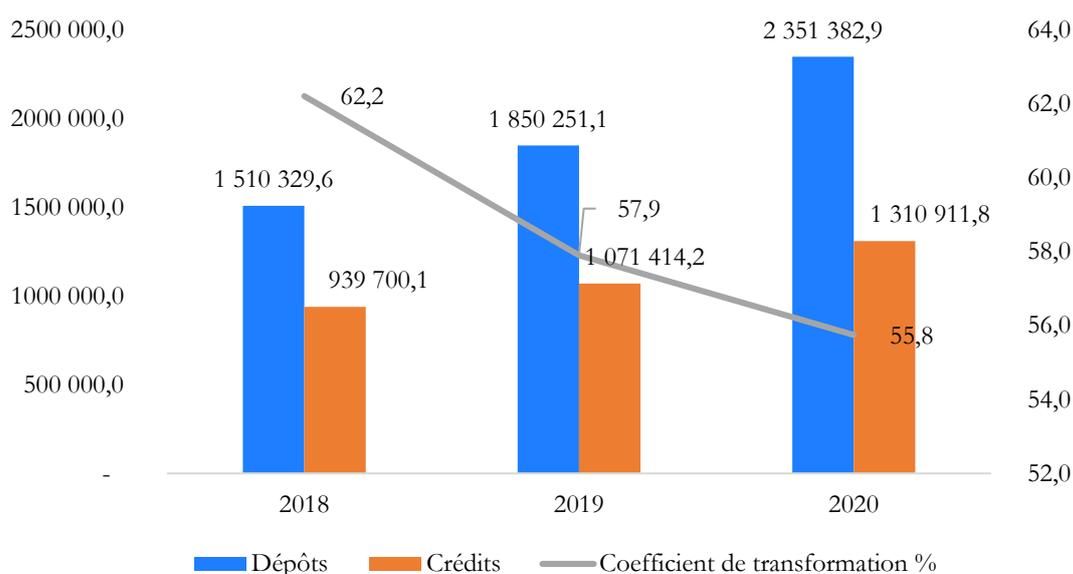
Tableau 33 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF)

Rubriques	2018	2019	2020	Variation en%	
				2018/2019	2019/2020
Dépôts (en MBIF) (1)	1 510 329,6	1 850 251,1	2 351 382,9	22,5	27,1
Crédits (en MBIF) (2)	939 700,1	1 071 414,2	1 310 911,8	14,1	22,4
Coefficient de transformation en% (2)/(1)	62,2	57,9	55,8	-	-

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le coefficient de transformation des dépôts en crédits a diminué de 2,1 points, en se fixant à 55,8% à fin 2020.

Graphique 51 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

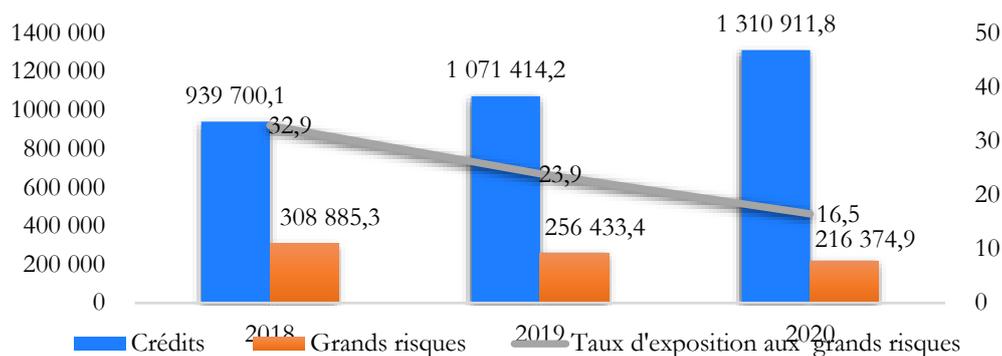
III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n° 06/2018 relative à la division des risques de

crédit des Etablissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10% des fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un établissement de crédit est exposé.

Graphique 52 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit



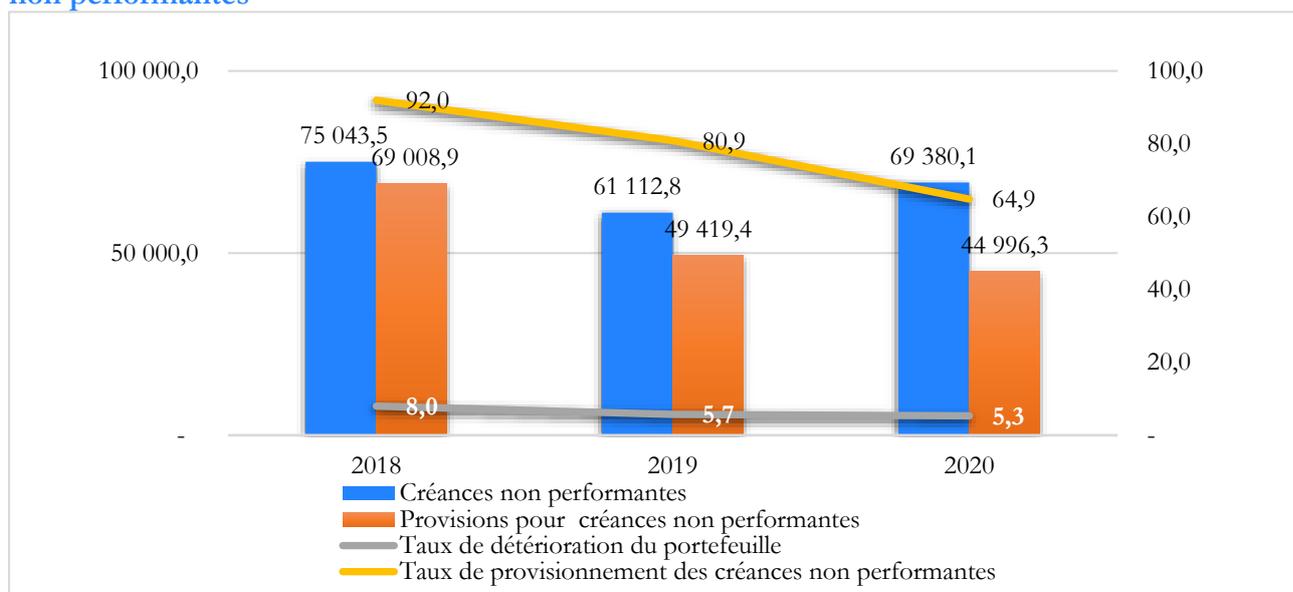
Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Le secteur bancaire a été marqué, à fin 2020, par une faible concentration du risque de crédit par rapport à l'année 2019. Le risque de concentration sur les grands risques s'est établi à 16,5% du portefeuille crédit des Etablissements de crédit contre 23,9% à fin 2019. Cette diminution est due au renforcement des fonds propres qui sont passés de 364 576,9 MBIF à fin 2019, à 460 427,1 MBIF à fin 2020, soit une augmentation de 26,3%.

III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 0,4 points, pour se fixer à 5,3% à fin 2020 contre 5,7% à fin 2019. Le taux de provisionnement des créances non performantes⁷ a diminué de 16 points pour se fixer à 64,9% à fin 2020 contre 80,9% à fin 2019. Cette situation résulte en partie des effets de la radiation des créances non performantes vieilles de deux ans et plus, totalement provisionnées.

Graphique 53 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit

⁷ Au sens de la circulaire n°12/2018, les créances non performantes concernent les créances ayant des impayés de trois mois et plus.

III.1.3.3 Créances radiées

Suite à la mise en application de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées, ordonnée par l'article 19 de la Circulaire n° 12 relative à la classification des risques et à la constitution des provisions, le taux de radiation enregistré à fin 2020 est de 41,9% contre 73% à fin 2019.

Tableau 34 : Evolution du taux de radiation

Année	Créances radiées en MBIF (1)	Total crédit en MBIF (2)	Taux de radiation (1/2)
2018	37 597,5	939 700,1	4%
2019	787 350,1	1 071 414,2	73%
2020	549 715,8	1 310 911,8	41,9%

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

III.1.3.4 Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit

Conformément à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et la réglementation en vigueur, les Etablissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la couverture des risques qu'ils encourent, afin de préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau 35 ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les Etablissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2020.

Tableau 35 : Respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des Etablissements de Crédit ayant respecté la norme
			2020
Capital minimum obligatoire :			
-Banque commerciale	-	10 000 MBIF	100
-Etablissement financier		6 000 MBIF	100
Actif net moins passif exigible	Actif net - passif exigible	Dotation en capital	84,6
Fonds propres de base	-	10 000 MBIF	90,9
Fonds propres	-	10 000 MBIF	100
Ratio de solvabilité de base du noyau dur	Fonds propres de base de noyau dur/Total des actifs pondérés	11%	100
Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,5%	100
Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,5%	100
Ratio de levier	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	100
Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés	Total ressources stables/Emplois Immobilisés	60%	100
Ratio de liquidité à court terme en BIF⁸	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	100
Ratio de liquidité à court terme en devises	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	36,4

Source: BRB, reporting des Etablissements de crédit.

⁸ Le ratio de liquidité à court terme concerne seulement les banques commerciales.

Il ressort du tableau 35 ci-dessus que, à fin 2020, les normes prudentielles étaient respectées, sauf pour le ratio de liquidité en devises où seulement 36,4% des Etablissements de crédit le respectent. Quant aux fonds propres de base et l'actif net moins passif exigible, ils sont respectés respectivement à 90,9% et à 84,6%.

Aussi, certains Etablissements de crédit ont bénéficié exceptionnellement des dérogations, sur les dépassements des limites pour les risques pris sur les contreparties, conditionnées par la consolidation des fonds propres

III.2 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

Les institutions de microfinance sont confrontées à de nombreux risques. Les principaux risques identifiés sont liés à l'exécution des opérations, à la gouvernance, à la solvabilité et à la liquidité.

Dans le but de mitiger ces risques et d'assurer la stabilité du secteur et la protection des petits déposants, la Banque de la République du Burundi a mis en place des normes prudentielles, consignées dans la Circulaire n° 7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance, en application du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance

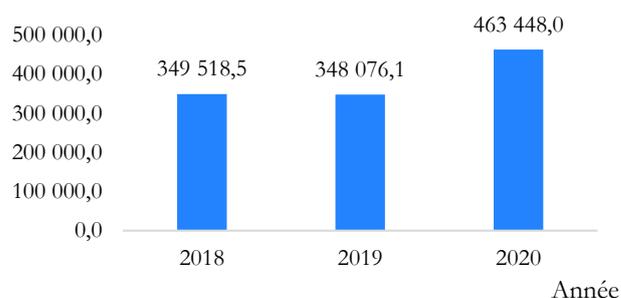
Les principaux risques encourus par les IMF, dans l'exercice de leurs activités, sont notamment liés, à la solvabilité et à la liquidité.

Le secteur de la microfinance du Burundi accuse aussi des insuffisances persistantes au point de vue organisationnel et de gestion globale, notamment, le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

III.2.1.1 Risque de crédit

En 2020, les actifs pondérés au risque de crédit se sont fixés à 463 448,0 MBIF contre 348 076,1 MBIF en 2019, soit une augmentation de 33,1% comme le montre le graphique 54 ci-dessous :

Graphique 54 : Evolution des actifs pondérés au risque de crédit



Source: BRB, reporting des IMF

III.2.1.2 Risque opérationnel

La plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement.

De plus, les IMF éprouvent des difficultés énormes dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière, conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

En 2020, les principaux constats relevés au niveau du contrôle interne, lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont, notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Informations et de Gestion entre le siège des IMF et leurs agences et guichets ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, plan de continuité d'activités ; etc.) ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs, des programmes annuels des

- missions d'audit et d'une Charte d'audit ;
- l'absence d'espaces suffisamment sécurisés pour le chargement et déchargement de fonds dans leurs agences et guichets ;

III.2.1.3 Risque de gouvernance

En 2020, la gouvernance de certaines IMF a continué à se dégrader, conduisant la Banque Centrale à retirer l'agrément à l'une d'entre elles.

Pour d'autres IMF, des réunions d'échanges ont été organisées, et des recommandations ont été formulées.

Conformément au nouveau cadre réglementaire édicté en 2018, les IMF ont continué à doter les organes dirigeants de nouveaux membres ayant des profils bien spécifiques, pouvant contribuer à la bonne gestion de l'institution, surtout les Administrateurs indépendants.

Les principaux constats relevés lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF sont les suivants :

- Irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;

- Immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF ;
- Non appropriation des textes organiques et réglementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- Non-respect des mandats des organes de gestion ;
- Faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration ;
- Immixtion du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne des Institutions ;
- Non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- Faible taux de mise en application des recommandations antérieures.

III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établis pour en évaluer la résilience et la solidité financière. Le tableau 36 ci-dessous montre l'évolution desdits ratios prudentiels des institutions de microfinance.

Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels

Rubrique	2018	2019	2020
Fonds propres globaux	115 437,9	124 664,3	140 356,8
Total Actifs pondérés	349 518,5	348 076,1	463 448,0
Valeurs Mobilisables et disponibles à CT	97 485,5	141 164,6	181 696,1
Passif exigible	224 174,1	311 171,0	430 543,8
Risques portés par une institution	228 188,6	287 948,6	378 764,0
Ressources	227 250,0	315 393,8	434 440,7
Ratio de solvabilité globale	33,0%	35,8%	30,3%
Ratio de liquidité	43,5%	45,4%	42,2%
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	100,4%	91,3%	87,2%

Source: BRB, reporting des IMF

III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

Le ratio de solvabilité globale est exprimé par le rapport entre le montant des fonds propres prudentiels (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) et des

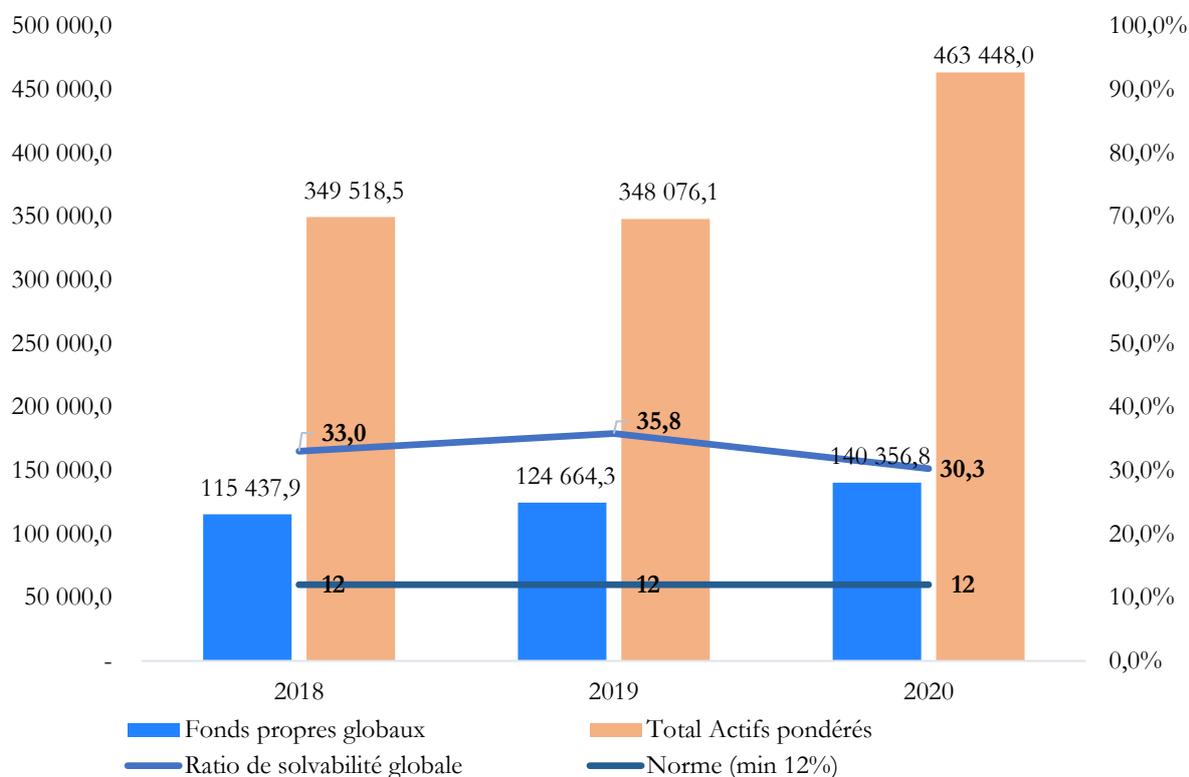
éléments d'actif et des engagements donnés en hors bilan, pondérés au risque de crédit des IMF. Ce ratio permet de déterminer la capacité des IMF à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

A cet égard, au terme de l'exercice 2020, et comme illustré par le graphique 55 ci-dessous,

les fonds propres globaux de l'ensemble des IMF sont évalués à 140 356,8 MBIF et le total des actifs pondérés s'élève à 463 448,0 MBIF, soit un ratio de solvabilité globale de 30,3%

contre 35,8% pour l'exercice précédent, la norme minimale réglementaire étant fixée à 12%.

Graphique 55 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF



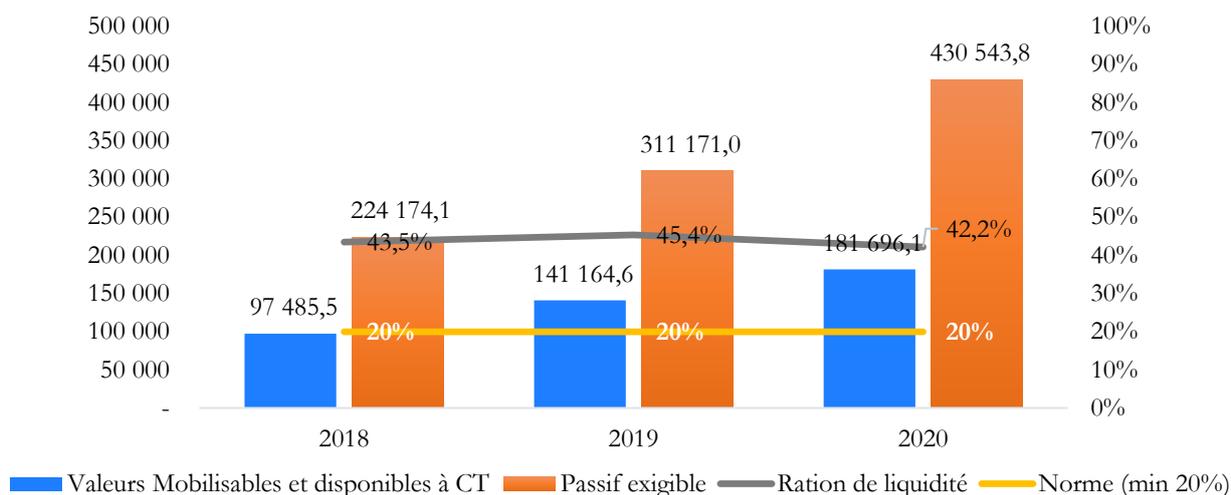
Source: BRB

III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF

Au cours de l'exercice 2020, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme a enregistré une légère décélération (-3,2 points) à telle enseigne que le ratio de liquidité à court terme est revenu de 45,4% à fin 2019 à 42,2% à fin 2020. Toutefois, les actifs liquides

du secteur de la microfinance, essentiellement constitués de valeurs mobilisables et disponibles à court terme, n'ont cessé de s'accroître depuis 2018. En effet, ces derniers se sont accrus de 28,7 % pour se fixer à 181 696,1MBIF à fin 2020 contre 141 164,6 MBIF à fin 2019.

Graphique 56 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF



Source: BRB, Reporting des IMF

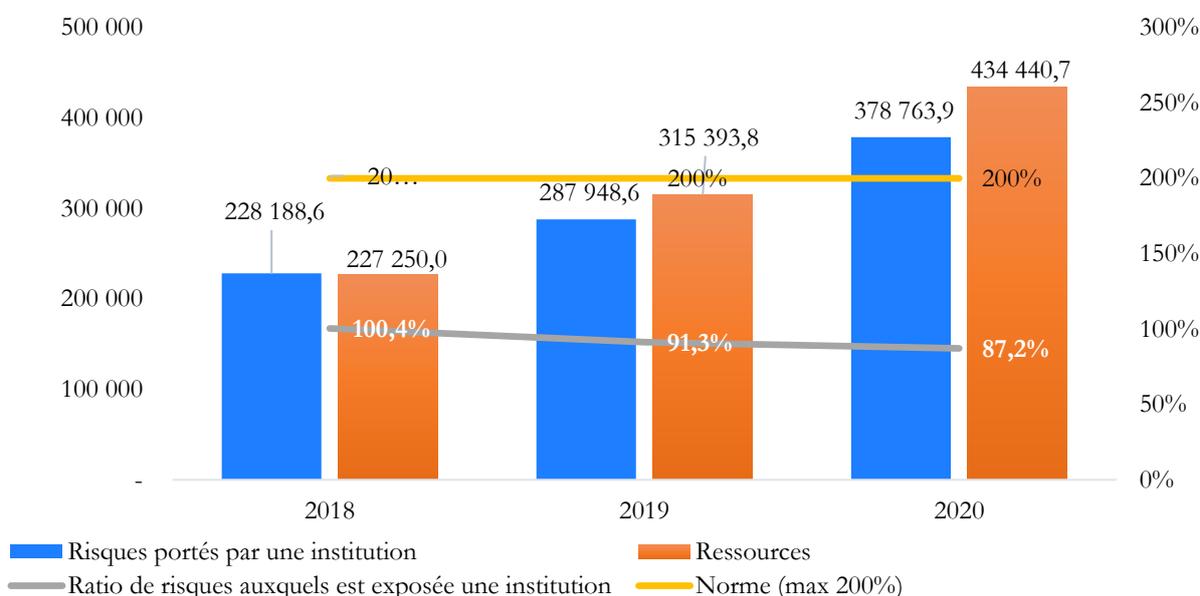
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée les IMF

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une institution de microfinance, à l'exclusion des risques pris sur

ressources affectées qui incombent au bailleur de fonds, ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

La norme à respecter pour ce ratio est de 200% au maximum. Ainsi, le ratio moyen de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF est de 87,2% à fin 2020, et reste dans les limites réglementaires, comme l'illustre le graphique 57 ci-dessous.

Graphique 57 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF



Source : BRB

III.2.2.4 Respect des normes prudentielles

Conformément au Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes

prudentielles que les institutions de microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de douze (12), à savoir, les ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii)

la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii) la limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la limitation des contreparties individuelles ; (ix) la constitution de la réserve générale ; (x) la

limitation des prises de participation ; (xi) la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables ainsi qu'au (xii) mode de financement des immobilisations.

Le tableau 37 ci-dessous retrace, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2018	2019	2020
Ratio de liquidité immédiate	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	92	92	85
Ratio de liquidité à court terme 3 mois	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	89	92	85
Ratio de solvabilité de base	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés aux risque de crédit)*100	≥ 10%	89	81	83
Ratio de solvabilité globale	(fonds propres de globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	92	86	85
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	97	86	83
Limitation des risques pris sur une seule signature	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	59	43	28
Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel	(prêt et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fonds propres de base)*100	≤ 20%	73	76	63
Ratio de limitation des contreparties individuelles	(contre parties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	62	51	63
Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stable	(ressources longues / emplois à moyen et à long terme)*100	≥ 100%	65	57	53
Mode de financement des immobilisations	(immobilisations nets déduction faite des immobilisations incorporelles nets / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	86	81	78
Ratio de limitation de prise de participation	(titre de participation / fonds propres de base) *100	≤ 10%	-	-	-
Constitution de la réserve générale	(base / montant de la dotation à la réserve générale de l'exercice)*100	≥ 20%	-	-	-

Source: BRB, reporting des IMF

Il ressort du tableau 37 ci-dessus que les ratios de liquidité à court terme et de solvabilité

globale sont respectés par la plupart des IMF, à hauteur de 85% chacun, à fin 2020. Le ratio

de limitation des risques pris sur une seule signature n'est respecté qu'à hauteur de 28%.

III.2.3 Qualité du portefeuille crédit

Le tableau 38 ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté de 9,9%, passant

de 15 815,2 MBIF à 18 252,30 MBIF à fin 2020, et les provisions y relatives ont légèrement augmenté (+2,7%) sur la même période, pour s'établir à 8 413,9 MBIF, comparativement à l'exercice précédent où elles s'élevaient à 8 194,6 MBIF.

Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit

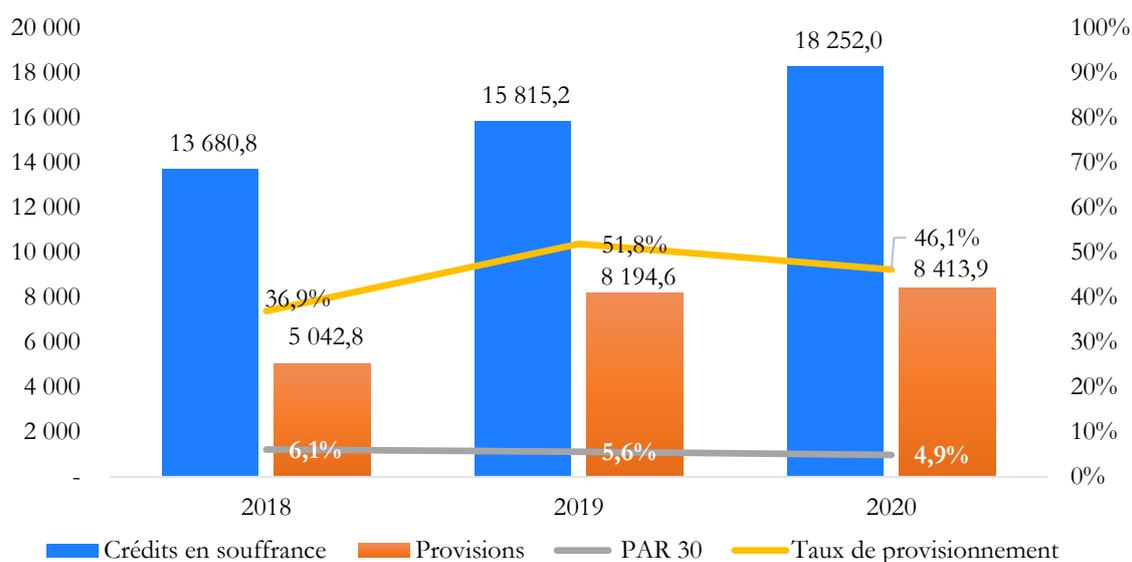
Portefeuille crédit	Années			Variation en %	
	2018	2019	2020	2018/19	2019/20
Encours crédits (1)	225 468,8	283 950,6	374 151,6	25,9	31,8
Crédits en souffrance (2)	13 680,8	15 815,2	18 252,0	15,6	15,4
Provisions(3)	5 042,8	8 194,6	8 413,9	62,5	2,7
PAR 30 (2)/(1)	6,1%	5,6%	4,9%	-	-
Taux de provisionnement (3)/(2)	36,9%	51,8%	46,1%	-	-

Source: BRB, reporting des IMF

A fin 2020, le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30)⁹, a diminué de 0,7 points, revenant de 5,6% à 4,9%.

Parallèlement, le taux de provisionnement a baissé de 5,7 points, revenant de 51,8% à 46,1%.

Graphique 58 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source: BRB, reporting des IMF

⁹ Portefeuille à risque (PAR 30): portefeuille des crédits ayant 30 jours et plus de retard dans le paiement

Chapitre IV:

SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE
CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE
ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES

CHAPITRE IV: SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES

En 2020, comme pour les années antérieures, les activités de supervision ont couvert, les domaines du contrôle micro-prudentiel, le traitement des dossiers des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des établissements non bancaires.

A l'instar du reste du monde, le Burundi a fait face à la pandémie de Covid-19 au cours de l'exercice 2020, entraînant ainsi des impacts socio-économiques, avec des effets néfastes sur les activités des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance.

Au cours de l'exercice 2020, pour tenir compte, d'une part, des défis auxquels font face les Etablissements de crédit et les Institutions de microfinance à cause de cette pandémie et, d'autre part, faciliter l'accès aux services bancaires pour la population, la BRB a identifié une série de mesures pouvant être adoptées graduellement selon l'ampleur de cette pandémie au Burundi.

A cet égard, la BRB a engagé des dialogues avec les Etablissements de crédit, les Institutions de microfinance et les Etablissements de paiement de monnaie électronique afin d'identifier les mesures d'urgences à prendre et visant essentiellement à :

- inciter la population burundaise à utiliser/adopter les moyens de paiement digitaux et à réduire, autant que possible, l'utilisation des billets de banque et des pièces de monnaie (paiement par le cash) ;
- réduire l'affluence des clients au niveau des agences et guichets des banques commerciales et des Institutions de microfinance;
- prendre en compte la réduction de l'activité économique et ses effets sur la clientèle des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance.

Ces mesures visaient également à tenir compte des effets néfastes de la pandémie de Covid-19 sur les activités des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance, notamment, le respect de certaines normes prudentielles.

Le secteur bancaire et celui de la microfinance ont plaidé pour que les mesures à prendre, le soient au cas par cas, sans devoir édicter des mesures spécifiques. Pour les services financiers numériques, les réductions des tarifs étaient conditionnées par la révision des partenariats en place.

Pour ce qui est du non-respect de certaines normes prudentielles en matière du risque de crédit, la BRB a accompagné les Etablissements de crédit et les institutions de microfinance en dérogeant à certaines dispositions réglementaires afin de permettre aux Etablissements de crédit ou Institutions de microfinance concernés de faire face aux effets de cette crise sanitaire.

A cet effet, pour le seul secteur bancaire qui a sollicité la BRB, il y a eu des accords de restructuration, allant au-delà du nombre autorisé par la réglementation, avec une analyse au cas par cas.

La BRB a également reconduit la mesure instruisant les Etablissements de crédit à affecter au moins 65% du bénéfice distribuable dans les réserves, afin de renforcer la stabilité du système financier, en général, et le niveau de leurs fonds propres en particulier.

IV. 1 Organisation de la supervision

Conformément à l'article 7 des Statuts de la BRB et à l'article 60 de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017, régissant les activités bancaires au Burundi, la BRB est chargée de la supervision de l'ensemble des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des

établissements non bancaires. A ce titre, elle délivre les agréments et les autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité bancaire, édicte les règles prudentielles et comptables, contrôle les établissements assujettis, sanctionne les infractions aux dispositions légales et réglementaires, traite les difficultés bancaires et contribue à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

Dans le cadre de la supervision des établissements assujettis, la BRB utilise deux types d'approches complémentaires, reposant, d'une part, sur un contrôle permanent ou sur pièces qui s'effectue sur base des documents transmis périodiquement par ces établissements assujettis, et, d'autre part, sur un contrôle sur place à travers des missions de contrôle ponctuel ou thématique et de contrôle général. Le contrôle exercé selon ces deux approches s'appuie sur la méthodologie de « supervision basée sur les risques ».

IV.1.1 Contrôle permanent

Dans le cadre du suivi continu de la situation individuelle des établissements de crédit, des Institutions de microfinance et des établissements non bancaires, les superviseurs en charge du contrôle permanent ou sur pièces apprécient les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques de ces établissements assujettis et évaluent leurs situations financière et prudentielle, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ils procèdent à la surveillance et au suivi de l'évolution de leurs activités.

Les travaux réalisés par les superviseurs portent sur l'examen des documents comptables et leurs annexes transmis périodiquement, à la BRB, par les établissements assujettis. Les analyses portent également sur les rapports annuels sur le contrôle interne et gestion des risques transmis par les mêmes institutions ; les rapports produits par les Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers et au système de

contrôle interne des institutions qu'ils audient. En plus des documents ci-haut cités, le contrôle permanent tient compte des recommandations émises dans les rapports des contrôles sur place.

IV.1.2 Contrôle sur place

En complément au contrôle sur pièces, le contrôle sur place consiste en la vérification de l'organisation de l'institution, de la qualité de ses systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, de sa situation financière et du respect de la réglementation.

Les missions de contrôle sur place peuvent être soit de portée générale quand elles concernent l'ensemble des activités et des processus de l'institution assujettie, soit thématique quand elles se limitent à des points précis tels la gouvernance ou le système de contrôle interne. Ces missions de contrôle sur place peuvent être ponctuelles ou transversales après que le contrôle permanent ait relevé des lacunes avérées. A l'issue de ces missions, la BRB formule des recommandations conséquentes à l'endroit des établissements assujettis ayant fait objet de contrôle.

L'autre objectif principal des contrôles sur place est de s'assurer de la fiabilité des informations communiquées à la BRB par les établissements supervisés.

Selon les profils de risque des institutions supervisées, le Contrôle sur Place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle.

IV.2. Activités de supervision réalisées

IV.2.1. Agrément, enregistrement, non-objection, approbation ou autorisation, retrait d'agrément

Les dossiers relatifs aux agréments et approbations qui ont été traités durant l'exercice 2020 sont repris ci-après :

- Agrément de deux (2) Etablissements de crédit, d'une (1) institution de microfinance, d'un (1) Etablissement de paiement de monnaie électronique et enregistrement de cinq (5) Groupements Financiers Communautaires ;
- Agrément de vingt-trois (23) Dirigeants, de quatre-vingt-quatre (84) Administrateurs et de quinze (15) Commissaires aux Comptes ;
- Agrément de cinq (5) membres du Conseil de Surveillance ;
- Agrément de trois (3) Actionnaires de référence et d'un (1) Actionnaire qualifié
- Non-objection/Autorisation d'ouverture de dix (10) Agences et Guichets, déménagement d'un (1) guichet et d'un (1) siège ;
- Fermeture d'une (1) agence ;
- Retrait d'agrément à une (1) institution de microfinance ;
- Enregistrement de trente-deux (32) membres des Comités de Gestion des Groupements Financiers Communautaires ;
- Accord de non objection à une (1) institution de microfinance pour l'offre des services de paiement en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique ;
- Approbation d'une (1) institution de microfinance pour l'offre de services de paiement avec sa propre plateforme ;
- Enregistrement de 32 098 Agents commerciaux.

IV.2.2 Surveillance prudentielle

Au cours de l'année 2020, malgré les effets néfastes du Covid-19 sur les activités des Etablissements de crédit, des Institutions de microfinance et des Etablissements non bancaires, la BRB a continué à être attentive à la qualité et au provisionnement des

portefeuilles crédits des institutions supervisées.

La BRB a également poursuivi les activités relatives à la surveillance micro-prudentielle, pour veiller à la solidité du secteur financier et assurer la protection des déposants et des tiers. La surveillance s'est aussi étendue davantage aux activités en rapport avec les Services Financiers Numériques (SFN) qui ne cessent de s'accroître sur le territoire national.

En 2020, la BRB a aussi suivi les actions entreprises par les institutions supervisées en vue de se conformer à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et à ses textes d'application, surtout en matière de gouvernance bancaire sur les points liés au renforcement des organes dirigeants.

La BRB a également veillé au respect des dispositions de l'article 17 de la Loi susmentionnée en ce qui concerne la constitution, sur base du résultat net, d'une réserve d'au moins 30% destinée à l'investissement.

Parmi les projets déjà soumis par certains établissements de crédit à la BRB, pour approbation, certains ont été acceptés et d'autres refusés, car les projets à réaliser devant être d'une certaine envergure.

En outre, au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées :

- Production des ratios prudentiels périodiques, des indicateurs de solidité financière et des tableaux de bord sur base des reporting des établissements assujettis ;
- Réalisation des missions de contrôle sur place thématique, ponctuel et général;
- Organisation des réunions d'échanges avec les Dirigeants des établissements assujettis ;
- Renforcement des capacités des Cadres pour s'aligner aux bonnes

pratiques en matière de supervision tant régionales qu'internationales, et mieux appréhender les risques inhérents aux activités bancaires.

Pour mener à bien ses activités, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Techniques et Financiers, tels que le Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre) et l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI).

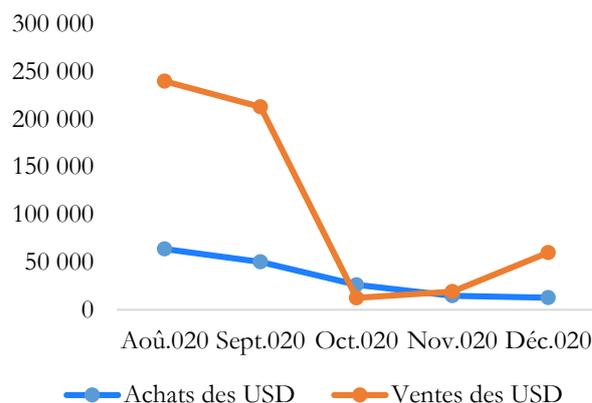
En plus de ces partenaires techniques et financiers traditionnels, dans le cadre du renforcement de la supervision des Institutions de microfinance, la BRB a bénéficié de l'appui financier du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi, « PAIFAR-B », pour déterminer les préalables/prérequis, afin de pouvoir implémenter efficacement le logiciel de reporting « Bank Supervision Application, BSA » au niveau du secteur de la microfinance, et améliorer la qualité des rapports fournis par les IMF qui sont des partenaires privilégiés dudit projet.

La BRB a également bénéficié de l'appui technique du Service National de Législation(SNL) pour la traduction en Kirundi de certains textes légal et réglementaires, en vue d'en faciliter la lecture pour le public.

IV.2.3 Supervision des opérations de change

Afin de s'assurer que les banques exploitent mieux leurs Bureaux de change, respectent la marge de change à appliquer mais aussi de vérifier que les données fournies par ces dernières via l'interface BUREX sont correctes, des contrôles des opérations d'achat et de vente des devises ont été effectués par la BRB durant la période allant du 1er août au 31 décembre 2020. Le graphique 59 ci-après présente l'état de la situation :

Graphique 59: Evolution des achats et ventes des USD par les bureaux de change des banques commerciales



Source : BRB

Au cours de l'année 2020, les opérations de change manuel ont globalement chuté. Le montant des ventes a été supérieur à celui des achats. Du côté des achats, il a été constaté qu'il n'y a pas eu d'achats significatifs de devises durant toute la période sous revue.

En vue de financer les cas sociaux, comme les soins de santé et les charges liées à la scolarité à l'étranger, la BRB a invité toutes les banques à utiliser les ressources en devises issues des transferts instantanés, exclusivement pour cette fin.

IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire

Au cours de l'année 2020, les établissements assujettis ont progressivement continué à se conformer aux textes d'application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires. En vue de renforcer les dispositions réglementaires auxquelles sont astreints tous les établissements assujettis, la Circulaire n° 01/2020 relative à la matrice des sanctions applicables aux Fournisseurs des produits et services financiers, a été édictée en vertu du Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

La Circulaire n° 25/2018 relative à la grille de tarification des services rendus par la BRB dans

le domaine de la supervision a été également révisée.

IV.4 Protection des consommateurs des produits et services financiers

En 2020, la BRB a assuré le traitement des réclamations et doléances qu'elle reçoit des clients des établissements assujettis, en veillant au strict respect des dispositions du Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers édicté en date du 03 janvier 2019, en application des dispositions de la Loi n° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

Pour le seul exercice 2020, 51 plaintes ont été reçues et traitées, 3 pour les établissements de crédit et 48 pour les institutions de microfinance, en privilégiant les échanges avec les clients et les établissements concernés.

En outre, en vue de renforcer la mise en œuvre du Règlement susdit par les assujettis, la BRB a édicté une Circulaire relative à la matrice des sanctions applicables aux fournisseurs des produits et services financiers.

VI.5 Défis des établissements assujettis

Les établissements assujettis font face à des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent, dont les principaux sont les suivants :

- Le manque d'une Centrale des risques et d'un identifiant unique pour évaluer convenablement la solvabilité des emprunteurs ;
- Le problème de réalisation des garanties ;
- Le problème de sectorisation des activités économiques ;
- L'absence du taux d'usure ;
- L'immixtion des organes non habilités, notamment les Présidents des Conseils

d'Administration, dans la gestion quotidienne des IMF ;

- Le manque d'un fonds de garantie des dépôts pour garantir les dépôts du public ;
- L'adaptation au nouveau cadre légal et réglementaire ;
- L'absence d'un fonds de garantie et de bonification des taux d'intérêt pour le secteur agricole ;
- La non application de l'IFRS9 ;
- Le non-respect de certaines dispositions de la réglementation des changes.

IV.6 Projets et perspectives

Dans le but d'accomplir ses missions conformément à ses Statuts, et en application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la BRB va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conformes aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Les réformes vont porter, notamment, sur :

- La mise en place d'une Centrale des risques à la Banque Centrale ;
- La mise en place d'un mécanisme d'échange d'informations en ligne entre la BRB et les IMF ;
- La mise en place d'un manuel de supervision des établissements de paiement ;
- L'actualisation du référentiel comptable des établissements de crédit, incluant aussi l'implémentation de la norme IFRS9 ;
- L'actualisation du référentiel comptable des Institutions de microfinance, et l'élaboration des plans comptables des Etablissements de

- paiement et des Fonds de financement et/ou de garantie ;
- L'élaboration d'un code de déontologie des superviseurs ;
 - L'actualisation du manuel de supervision du Service Microfinance ;
 - La détermination des taux effectifs globaux dans la perspective de fixer le taux d'usure ;
 - L'implémentation du logiciel « Bank Supervision Application, BSA » au sein des institutions de microfinance ;
 - La traduction des textes légaux et réglementaires en kirundi ;
 - L'opérationnalisation des méthodes de notation des Etablissements de crédit et des Institutions de microfinance ;
- L'élaboration d'un Règlement sur les crédits digitaux ;
 - L'élaboration du format de reporting des Groupements Financiers Communautaires ;
 - La mise en place des guides méthodologiques de contrôle sur place pour les différents types de risque des établissements de crédit ;
 - Le renforcement du cadre de supervision des services financiers numériques ;
 - Le renforcement du cadre réglementaire régissant les Etablissements assujettis.

ANNEXES

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (en MBIF)

	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2019	31/12/2020	Variation en %	31/12/2019	31/12/2020	Variation en %	31/12/2019	31/12/2020	Variation en %
I. EMPLOIS	3 054 356,60	3 628 220,20	18,8	206 868,80	266 031,10	28,6	3 261 225,40	3 894 251,20	19,4
PRINCIPAUX EMPLOIS	2 498 561,80	3 047 112,00	22	172 704,10	245 345,20	42,1	2 671 265,90	3 292 457,20	23,3
A. Actifs Liquides	1 575 460,80	1 939 958,10	23,1	24 390,40	41 587,30	70,5	1 599 851,20	1 981 545,40	23,9
. Caisse	61 935,40	87 465,90	41,2	14,5	7,5	-48,2	61 949,90	87 473,40	41,2
. B.R.B.	212 948,50	219 585,50	3,1	3 543,90	3 223,30	-9	216 492,40	222 808,90	2,9
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	78 259,60	85 553,10	9,3	5 320,90	3 118,60	-41,4	83 580,50	88 671,70	6,1
. Bons, Obligations du Trésor	1 222 317,30	1 547 353,60	26,6	15 511,10	35 237,80	127,2	1 237 828,40	1 582 591,40	27,9
B. Crédits	923 101,10	1 107 153,90	19,9	148 313,70	203 757,90	37,4	1 071 414,80	1 310 911,80	22,4
. Court terme	498 595,20	595 414,30	19,4	2 411,40	3 066,20	27,2	501 006,60	598 480,50	19,5
. Moyen terme	309 865,40	316 276,80	2,1	43 077,30	38 562,70	-10,5	352 942,70	354 839,50	0,5
. Long terme	114 640,40	195 462,70	70,5	102 825,00	162 129,00	57,7	217 465,40	357 591,80	64,4
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	152 983,30	178 488,20	16,7	7 908,70	9 379,80	18,6	160 892,00	187 868,00	16,8
C. Autres	402 811,50	402 620,00	0	26 256,00	11 306,10	-56,9	429 067,50	413 926,10	-3,5
II. RESSOURCES	3 054 356,60	3 628 220,20	18,8	206 868,80	266 031,10	28,6	3 261 225,40	3 894 251,20	19,4
Principales ressources	2 367 016,60	2 758 350,80	16,5	110 467,90	158 557,60	43,5	2 477 484,50	2 916 908,40	17,7
. Clientèle	1 746 346,90	2 201 497,20	26,1	103 904,10	149 885,70	44,3	1 850 251,00	2 351 382,90	27,1
<i>dont : dix grands dépôts</i>	<i>822 413,10</i>	<i>1 065 788,00</i>	<i>29,6</i>	<i>17 113,10</i>	<i>30 775,10</i>	<i>79,8</i>	<i>839 526,20</i>	<i>1 096 563,10</i>	<i>30,6</i>
. Refinancement auprès B.R.B.	427 470,20	289 836,80	-32,2	-	2 231,20	-	427 470,20	292 068,00	-31,7
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	193 201,30	267 016,90	38,2	6 564,60	6 440,70	-1,9	199 765,90	273 457,50	36,9
<i>dont : Résidents</i>	<i>117 874,80</i>	<i>151 407,30</i>	<i>28,4</i>	<i>3 513,00</i>	<i>3 659,90</i>	<i>4,2</i>	<i>121 387,80</i>	<i>155 067,30</i>	<i>27,7</i>
Capital et réserves	254 975,90	335 209,70	31,5	27 174,40	27 109,60	-0,2	282 150,30	362 384,10	28,4
Autres	432 362,20	534 594,90	23,6	69 226,50	80 363,90	16,1	501 590,60	614 958,70	22,6

III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE

Adéquation des fonds propres

.Fonds propres de base nets (en MBIF)	301 538,80	395 572,70	31,2	34 506,80	40 457,00	17,2	336 045,60	436 029,70	29,8
.Fonds propres (en MBIF)	322 763,30	419 193,00	29,9	41 813,60	48 798,10	16,7	364 576,90	467 991,10	28,4
.Risques pondérés	1 491 828,90	1 764 609,70	18,3	166 783,70	225 181,10	35	1 658 612,60	1 989 790,80	20
.Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	20,2	22,4		20,7	18		20,3	21,9	
.Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	21,6	23,8		25,1	21,7		22	23,5	
.Ratio de levier (norme 7%)	10,5	11		17,4	14		11,3	11,2	

Qualité et concentration des crédits

Grands risques	253 529,80	216 374,90	-14,7	2903,6	-	-100	256 433,40	216374,9	-15,6
Créances à surveiller	45 967,50	46 976,90	2,2	11512,8	18840,4	63,6	57 480,30	65817,2	14,5
Créances Non performantes	51 662,60	60 166,20	16,5	9450,2	9213,9	-2,5	61 112,80	69380,1	13,5
Impayés	97630,1	107143,1	9,7	20963	28054,3	33,8	118 593,10	135197,4	14
Dépréciations	44977,1	41625,3	-7,5	4442,4	3371,1	-24,1	49 419,50	44996,3	-9
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	30,2	30,5		71,7	76,6		32,9	33,7	
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	40	42,6	-	7,5	13,2		40	42,6	
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	405,4	391,2	-	45	87,1		405,4	391,2	
Taux des prêts non performants	5,6	5,4		6,4	4,5		5,7	5,3	
Taux d'impayés	10,6	9,7		14,1	13,8		11,1	10,3	
Taux de provisionnement (en %)	87,1	69,2		47	36,6		80,9	64,9	
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	27,5	19,5		2	0		23,9	16,5	

Liquidité

.Ratio de liquidité de court terme en BIF	232	213,5		-	-		232	213,5	
.Ratio de liquidité de court terme en devises	138,8	172,4		-	-		138,8	172,4	
Total crédits/total dépôts	52,9	50,3		142,7	135,9		57,9	55,8	

Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	82,7	94		266,4	198,1		176,6	102	
Dix gros dépôts/Total dépôts	47,1	48,4		16,5	20,5		45,4	46,6	
<i>Rentabilité et performance</i>									
Résultat avant impôt	117 484,70	135 578,00	15,4	8 735,90	10 800,70	23,6	126 220,60	146 378,70	16
Résultat net de l'exercice	111 230,40	130 194,20	17	7 456,00	9 567,60	28,3	118 686,40	139 761,80	17,8
Produit Net Bancaire	238 334,80	271 866,30	14,1	18 142,60	21 679,70	19,5	256 477,40	293 546,00	14,5

Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	2018	2019	2020
Intérêts (produits)	198 725,9	259 707,3	311 507,84
Intérêts (charges)	49 555,6	63 210,9	83 398,19
Marge d'Intérêts	149 170,3	196 496,4	228 109,65
Commissions (produits)	43 784,9	46 509,8	51 614,03
Commissions (charges)	2 829,1	2 640,0	2 455,93
Commissions Nettes	40 955,8	43 869,8	49 158,10
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	(448,7)	1 997,7	1931,68
Produits Nets sur Opérations de Change	20 846,4	13 302,6	13 315,19
Autres Produits Bancaires	948,2	810,9	1031,321897
Autres Charges bancaires	-	-	0,00
Produit Net Bancaire	211 472,0	256 477,4	293 545,94
Charges de Personnel	52 361,2	61 018,4	71 827,47
Charges Générales d'Exploitation	43 917,8	50 921,8	57 824,49
Impôts et Taxes	2 488,7	2 324,1	3 833,20
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	10 808,8	11 954,7	14 585,28
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	2 844,4	3 767,1	2 736,29
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	2 018,1	3 365,7	3008,61
Résultat Brut d'Exploitation	102 721,8	130 659,8	145 203,19
Provisions Nettes des Reprises	37 500,2	5 610,6	-808,75
provisions complémentaires	806,0	-	0
Résultat d'Exploitation	64 415,6	125 049,2	146 011,95
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	352,5	687,39
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	64 415,6	125 401,7	146 699,33
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	3 522,9	818,9	986,67
Résultat avant Impôts	67 938,5	126 220,6	147 686,00
Impôt sur les Bénéfices	6 691,0	7 534,3	6 616,87
RESULTAT NET	61 247,5	118 686,4	141 069,13

Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF)

RUBRIQUES	2018	2019	2020
A. Emplois	349 518,5	456 482,9	600 599,4
1. Liquidité	95 277,7	137 196,3	177 089,7
10 .Caisse	9 873,7	11 073,4	20 034,8
11. Dépôts	84 892,0	126 092,1	157 049,0
12. Valeurs à encaisser	5,1	6,4	5,6
14. Prêts aux institutions financières	-	1,0	-
18 - Virement interne	506,9	23,4	0,4
2. Crédits	220 451,4	275 779,8	365 738,4
21. Crédits à l'économie	225 468,8	283 950,6	374 151,6
211. Crédits sains sur ressources non affectées	211 238,9	267 082,9	355 477,3
212. Crédits sains sur ressources affectées	549,0	839,0	222,2
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés		213,4	200,2
214. Crédits en souffrance	13 680,8	15 815,2	18 252,0
29. Provisions des crédits en souffrance	5 042,8	8 194,6	8 413,9
26 - Intérêt courus sur crédits	25,4	23,9	360,4
3. Opérations diverses	10 980,9	14 083,2	19 837,8
30. Stock	266,0	353,2	346,8
31. Débiteurs divers	5 476,4	7 624,7	8 658,9
32. Compte de liaison	182,1	685,8	908,1
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	2 719,8	3 998,1	4 612,4
36. Comptes de régularisation de l'actif	2 336,6	1 421,5	5 311,7
4. Immobilisations nettes	22 808,4	29 423,6	37 573,8
40. Immobilisations financiers	813,0	840,3	1 104,8
41. Immobilisations en cours	697,2	3 453,0	10 366,4
42. Immobilisations incorporelles	2 991,7	3 484,2	3 205,3
43. Immobilisations corporelles	34 368,0	40 881,8	45 486,3
482. Amortissement des immobilisations incorporelles	1 804,8	2 016,1	1 976,7
483. Amortissement des immobilisations corporelles	14 256,7	17 219,7	21 073,3
B. Ressources	349 518,5	456 482,9	600 599,4
1. Emprunts	36 347,1	50 552,0	70 627,1
13. Emprunt	33 266,6	46 317,7	66 700,1
15. Ressources affectées	2 163,5	1 328,3	1 220,7
16. Subventions reçus non encore utilisées	912,5	2 894,5	2 676,2
18 Virement interne	4,6	11,5	30,1
2. Dépôts	190 907,5	264 853,2	363 843,7
22. Dépôts des membres	190 907,5	264 853,2	363 843,7
3. Opérations diverses	6 825,9	7 214,7	15 035,8
32. Compte de liaison	265,7	683,2	859,4
33. Crédoeurs divers	5 200,9	4 222,3	9 224,8
37. Autres crédoeurs divers	1 359,3	2 309,2	4 951,6
5. Fonds propres et assimilés	115 437,9	133 862,9	151 092,8
50. Provisions pour risques	10 903,7	15 940,5	16 201,3
51. Fonds affectés	9 045,0	9 532,6	11 394,0
52. Subventions d'investissement	5 028,2	4 907,6	4 409,7
53. Report à nouveau	2 083,9	2 248,3	6 301,7
54. Réserves	50 211,6	61 072,9	69 022,3
55. Capital	28 102,2	29 315,7	32 200,4
56. Résultat de l'exercice	10 063,4	10 845,3	11 563,4

Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF)

Rubrique	2018	2019	2020
1. Produits d'intérêts	40 132,4	46 969,5	57 368,2
2. Charges d'intérêts	6 558,3	8 552,0	10 876,5
3. Produit Net Bancaire (PNB)	33 574,2	38 417,5	46 491,7
4. Frais généraux	29 430,0	35 381,1	40 287,1
5. Marge bénéficiaire	4 144,2	3 036,4	6 204,6
6. Produits accessoires	16 593,2	19 312,4	21 179,7
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	20 737,4	22 348,7	27 384,3
8. Dotations aux amortissements	3 110,5	3 739,4	4 591,8
9. Dotations aux provisions	8 342,6	13 052,1	14 271,6
10. Reprises \ amortissement et provisions	4 592,6	6 399,2	10 629,2
11. Autres charges et pertes diverses	4 655,5	1 734,1	5 622,7
12. Résultat Net d'exploitation(RNE)	9 221,3	10 222,3	13 527,5
13. Charges exceptionnelles	-	-	-
14. Participations des salaires	-	-	-
15. Produits exceptionnels	1 638,4	1 402,5	1 631,9
16. Subventions	916,6	972,8	341,5
17. Impôts sur le bénéfice	1 713,0	1 752,3	3 386,5
18. Résultat de l'exercice	10 063,4	10 845,3	11 563,4

Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés à fin 2020

Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément	Adresse e-mail	Noms de Dirigeants	Titres de Dirigeants
Banque Commerciale du Burundi "BANCOBU"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 26 52 00/ Fax: + 257 22 22 10 18 B.P. 990 BUJUMBURA	13/06/1960	info@bancobu.com	Trinitas GIRUKWISHAKA	Administrateur Directeur Général
Banque de Crédit de Bujumbura "BCB"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 20 11 11/ Fax: + 257 22 22 30 07 B.P. 300 BUJUMBURA	25/07/1964	direction@bcb.bi	Tharcisse RUTUMO	Administrateur Directeur Général
Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement "BBCI"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 33 28/ Fax/ + 257 22 22 33 39	01/09/1988	bbci@cbinf.com	Côme CITEGETSE	Administrateur Directeur Général
Interbank Burundi "IBB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 06 29/ Fax: +257 22 22 04 61	24/09/1992	info@interbankbdi.com	Eric JONCKHEERE	Administrateur Directeur Général
Banque de Gestion et de Financement "BGF"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 13 52/ Fax: + 257 22 22 13 51	08/02/1996	info@bgf.bi	Jean Marie Clair GASHUBIJE	Administrateur Directeur Général
FINBANK	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 24 32 06/ Fax: + 257 22 24 32 07	18/04/2002	info@finbankburundi.com	Joe Dassin RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
ECOBANK BURUNDI	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 03 92/ Fax: + 257 22 22 54 37	03/09/2002	ecobankbi@ecobank.com	Désire BUTWABUTWA	Administrateur Directeur Général
DAIMOND TRUST BANK BURUNDI "DTB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 25 99 88/ Fax: + 257 22 25 99 65	26/12/2008	info@dtbb.co.bi	Ida Marie MABUSHI	Administrateur Directeur Général
KCB Bank Burundi Limited "KCB"	Société Anonyme	Bujumbura	18/04/2012	kcbbankburundi@bi.kcbbankgroup.com	Masika MUKULE	Administrateur Directeur Général
CRDB BANK BURUNDI "CRDB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 27 77 67/ Fax: +257 22 27 77 68	16/08/2012	crdbbank@crdbbank.com	Bruce MWILE	Administrateur Directeur Général
Banque Communautaire et Agricole du Burundi "BCAB"	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 78 00	21/04/2020	info@bcab.bi	Thierry NIKUZE	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement pour les Jeunes	Société Publique	Gitega, Tél: +257 22 40 49 66	17/03/2020		Sixte NIYUHIRE	Administrateur Directeur Général
Banque Nationale pour le Développement Economique "BNDE"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 28 88	04/04/1967	bnde@cbinfo.com	Dieudonné MURENGERANTWARI	Administrateur Directeur Général
Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain "FPHU"	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 76 76	11/12/1989	fpbu@cbinfo.com	Didace NGENDAKUMANA	Administrateur Directeur Général

Annexe 6: Liste des institutions de microfinance agréées/enregistrées à fin 2020

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
1	Fédération Nationale des COOPEC du Burundi "FENACOBU"	Structure faîtière (106 coopératives en réseau)	Gitega Tél: 22403671 / 22 40 2323/22 40 2619/79996032 B.P.67 GITEGA	3/1/2007
2	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement "FSTE"	Coopérative	Bujumbura, Av KANZIGIRI Tél: 22 25 98 31 / 22 25 09 00 B.P. 3001 BUJUMBURA	1/19/2007
3	Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires "FSCJ"	Coopérative	Bujumbura, Blvd P. LUMUMBA Tél: 22 24 3090/79 632 925 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/19/2007
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé "FSTS"	Coopérative	Bujumbura, Minisanté, Av Pierre NGENDANDUMWE, Tél: 22 21 9724/ 77 724 250 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/8/2007
5	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel "CECM"	Coopérative	Bujumbura, Av RDC, Tél: 22 249527 / 22213375 / 78829620 , B.P. 6665 BUJUMBURA	12/29/2006
6	Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Epargne et le Crédit "COSPEC"	Coopérative	Cibitoke, Tél: 22 26 22 54/ 79 928 585 B.P. 5671 KININDO	12/29/2006
7	Union pour la Coopération et le Développement "UCODE"	Coopérative	Ngozi, Tél: 22 30 2417 / 22 25 2080 B.P. 134 NGOZI	1/22/2007
8	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement des Militaires "CECADM"	Coopérative	Bujumbura, Blvd 28 novembre Tél: 22257228/78120132 / 22257184/77136025 B.P. 3461 BUJUMBURA	10/24/2007
9	Caisse Coopérative pour l'auto Développement Economique et Communautaire "CADEC-MF"	Coopérative	B.P. 06 MURAMVYA Tél: 22263367/22 26 33 66/79 310 149/79372608	8/23/2013
10	Solidarité Citoyenne pour l'Auto Développement "SOCADE"	Coopérative	B.P. 2754 Bujumbura tél:22 25 02 30/79 833 770/75738038/79002346	11/6/2013
11	Centre des Initiatives pour le Développement Intégré "CIDI-Microfinance"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUHA, Nouveau Bâtiment du Ministère des Finances, bureau n°10 &11 Tél :	4/24/2015
12	La Mutualité des Professionnelles Adventistes pour le Développement "MUPAD "	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1; B.P. 1373	10/1/2015
13	La Coopérative d'Epargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi "CECABU"	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1 B.P...Tél : 22 25 41 49 / 79 914 020	9/15/2016
14	La Mutualité d'Epargne et de Crédit Itongo "MECI"	Coopérative	RUMONGE, Commune RUMONGE, Zone Kigwena, Route Nationale N° 3	12/12/2017
15	La Coopérative pour le Développement Economique Communautaire "CDEC - Microfinance "	Coopérative	NGOZI, Commune BUYE, Zone VYERWA 79 954 294 / 68 131 976	2/8/2018

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
16	Coopérative d'Actions du Peuple pour le Développement au Burundi "CAPEDEBU"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE 22 280 357	4/9/2018
17	Coopérative d'Epargne et de Crédit Communautaire "CECCO-MICROFINANCE"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUTIMBUZI, Zone MARAMVYA 71 19 63 13	10/9/2018
18	MICROFINANCE URUNANI	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Boulevard de l'OUA, Gallérie TOKYO BUSINESS CENTER	9/2/2019
19	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Développement des Artisans et Artistes du Burundi "CECD-Art"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone ROHERO avenue du 18 septembre, building de la CFCIB	9/4/2019
20	MUtec S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 24 5088/22245089 / 79986138 B.P. 2932 BUJUMBURA	12/29/2006
21	Hope Fund Burundi "HFB" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de l'INDUSTRIE Tél: 22 25 1871 / 22 25 8755 B.P. 6979 BUJUMBURA	1/24/2007
22	TURAME COMMUNITY FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 25 6735 / 22256736 B.P. 7537 BUJUMBURA	1/30/2007
23	Women's Initiative for Self - Empowerment "WISE" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av du PROGRES Tél: 22257177/22 25 71 78/ 78823103/ 75 779 707 B.P. 1610 BUJUMBURA	8/17/2007
24	Development Interpeople Finance Operations "DIFO s.a"	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des pêcheurs n° 3, Tél. 22275859 / 78733722/ 75 500 600 B.P. 6825 BUJUMBURA	5/10/2010
25	Réseau Communautaire d'Epargne et de Crédit pour l'Auto développement "RECECA-INKINGI" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av des PALMIERS Tél: 22 25 3833/22254327/ 77 796 004 B.P. 6710 BUJUMBURA	1/10/2008
26	CORILAC Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, quartier industriel, route aéroport tél 22219481 /22277160/ 76 991 295/ 79377277/ 79409852 B.P. 267 Bujumbura	8/24/2010
27	ISHAKA-Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Rumonge tél: 22504145 B.P. 105 Rumonge	3/16/2011
28	KAZOZA FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Blvd de l'UPRONA Tél: 22246914 /76 136 124/79952511 B.P. 7345 BUJUMBURA	5/30/2012
29	Solidarité Féminine d'Epargne et de Crédit "SOFEPAC" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, 20, Boulevard de l'UPRONA B.P. 6690 Bujumbura, tel 22 27 8404/78 844 270 71 866 866	8/19/2013
30	TWITEZIMBERE S.A	Entreprise de microfinance	Tél: 22245464/ 22 27 61 08/ 79564022 B.P. 2415 BUJUMBURA	7/16/2013
31	Hauge Family Microfinance, UMURYANGO S.A	Entreprise de microfinance	KIREMBA; B.P. 2586 BUJUMBURA, Tél: 22 50 25 33 /76 79 00 01 / 71 15 78 95	5/26/2014

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
32	DUKUZE Microfinance S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Rutana Tél. 22276264 / 22 27 81119/22214621 / 76749322 B.P. 1797 BUJUMBURA	7/23/2014
33	INYISHU MICROFINANCE S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Mosso Tél. 79/77 293 153/ 77 739 758 / 77 735 786 B.P. BUJUMBURA	2/16/2015
34	Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire " FADECO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Ngagara, boulevard de l'OUA N° 55 Tel: 22280088	10/6/2017
35	UMUCO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune MUKAZA, Zone ROHERO II, 79309975/75309975	1/29/2018
36	UMUBANO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone ROHERO avenue de l'ONU N°7 (ancien siège de la SOCABU)	3/20/2018
37	TUJANE MICROFINANCE S.A	Entreprise de microfinance	BUBANZA tel: 69195677/75447000	6/12/2018
38	Burundi Lend and Lease S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura Marie, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I; 22280178/79158745	13/07/2018
39	EDEN Microfinance s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Q. ROHERO I, Avenue de la RDC, 22 269 941	11/4/2019
40	Mutualité d'Epargne et de Crédit-Alpha " MEC-ALPHA "	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Q. ROHERO, Avenue de l'Eucalyptus, Blvrd du P.LUMUMBA, N° 360/A	02/06/2020
41	JUMELAGE JEUNESSE pour le Bien-être des Enfants et des Jeunes « JJB »	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA, 79 339 420/75 276 760	19/04/2019
42	CHANDELLE	Groupement Financier communautaire	KAYANZA, Zone KABUYE 79 533 972	29/05/2019
43	IHERA CREDIT UNION	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE,	29/05/2019
44	UMUVUKANO (ASBL)	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, 79 188 527/ 79 317 062	23/07/2019
45	Groupement Financier Communautaire INTORE " GFCI "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, 79 943 942/ 79 233 413	06/08/2019
46	Coopérative pour le Développement INEZA IWACU " COOPDI "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, commune Kinama 79 778 309/ 79 978 349	21/08/2019
47	Solidarité pour la Promotion d'Epargne et de Crédit " SOPEC "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, Commune Rohero II, Av Kunkiko N°9, 71 882 469	21/08/2019

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
48	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-Love Support One Another Charty "	Groupement Financier communautaire	CIBITOKÉ, 68 996 238	23/09/2019
49	Financière d'Epargne et de Crédit " FINADEC-URUMURI "	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, City market(Sion), 68 471 302	23/09/2019
50	BARAKA CREDIT	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie	29/10/2019
51	UMUGWIZA GROUP	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, zone Gihosha, 79434884/79903436	22/11/2019
52	Collectif d'Epargne et de Crédit des Fonctionnaires " CECF "	Groupement Financier communautaire	GITEGA, COMMUNE GITEGA, 69383018	21/11/2019
53	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-TWIZERANE MUGUKORA "	Groupement Financier communautaire	CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, 69889957	21/11/2019
54	Unity Finance	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, commune MUKAZA, BVL Patrice Lumumba 22211893,76150150	19/12/2019
55	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC EJO NIHEZA "	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, commune NTAHANGWA, Marché Kinama, 79 916 116	16/12/2019
56	DUKORE	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura,Ruziba, 69204497/68568106	03/03/2020
57	Solidarité Mutuelle Kazoza " SMK " en sigle	Groupement Financier Communautaire individuel	Bujumbura, chaussée du Prince Louis GWAGASORE, 71914914	12/05/2020
58	ABUMVAKARE	Groupement Financier Communautaire individuel	GITEGA, Quartier shatanya79908265/61187272	12/05/2020
59	ABAHIZI FOREVER INVESTOR	Groupement Financier Communautaire individuel	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone Rohero, Av de la France,75751020	16/12/2020
60	BANGUKA	Groupement Financier Communautaire individuel	CIBITOKÉ	29/07/2020

Annexe 7: Liste des établissements de paiement de monnaie électronique agréés à fin 2020

N°	Nom de l'établissement de paiement de monnaie électronique	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément
1	LUMICASH SU	N° 01/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Décembre 2018
2	CASSAVA FINTECH BURUNDI SA	N° 02/019	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Mars 2019
3	LACELL FINANCIAL SERVICE SPRL	N° 03/2020	Boulevard de l'Indépendance	Février 2020